

Une biodiversité exceptionnelle

Panorama de la faune et de la flore rencontrées







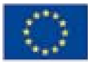




Une exceptionnelle biodiversité

Sommaire

LES PARTENAIRES
FINANCEURS DES ETUDES







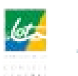


















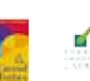


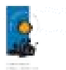
















Crédit photos couverture, devant : Rame de TGV (RFF/FRAYSSEIX Philippe), Fadet des laîches (J.-Y. Kernel/Biotope), Sérapias en cœur (M. Briola/Biotope), Vison d'Europe (Andrewlves) ; dos : en haut, de gauche à droite : Sterne hansel (O. Larrey/Biotope), Minioptère de Schreibers (F. Pouzet/Biotope), Pique-Prune (T. Roussel/Biotope) ; en bas, de gauche à droite : Pays basque (RFF/Paul Robin), Landes (Fotolia), Bordeaux (Fotolia), marais d'Orx (A. Liger/Écosphère), Montauban (RFF/Paul Robin), Toulouse (RFF/Paul Robin)
Page 6 : Brochet (B. Adam/Biotope)

Conception/Réalisation Biotope (www. biotope.fr) • Contrôle scientifique : Sébastien Albinet, Guillaume Amirault, Romain Bouteloup, Antoine Chapuis, Estelle Cleach, Adrien Lambrechts, Philippe Legay, Jean Muratet, Jérôme Robin, Ludwick Simon, Damien Troquereau (et aussi Serge Barande et Sylvain Bonifait pour Écosphère) • Coordination : O. Larrey • Rédaction : D. Richin • Mise en page : B. Garnier • Traitements des images et recherches iconographiques : G. Tavan
Septembre 2011



éditorial

Biodiversité et infrastructures : RFF s'engage, innove et partage

Avec le Grenelle de l'Environnement, la France s'est engagée dans un programme de 2 000 km de nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse qui seront lancées d'ici 2020. Le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest est une part importante de ce programme. Réseau Ferré de France contribue ainsi à la réalisation des objectifs du Grenelle de l'Environnement en favorisant le mode de transport le moins polluant pour les voyageurs et les marchandises.

RFF souhaite construire un projet exemplaire et a pris 21 engagements pour que ce projet réponde aux principes d'un aménagement et d'un développement durables des territoires. Préserver la biodiversité et les milieux naturels est l'un de ces engagements. RFF est donc particulièrement concerné par cette question de la biodiversité. Les lignes ferroviaires peuvent notamment altérer la cohérence écologique des écosystèmes et réduire les échanges entre espèces. Toutefois, les voies ferrées peuvent également jouer le rôle de corridors écologiques, couloirs de refuge ou de passage pour certaines espèces.

Le milieu naturel est considéré par RFF comme une composante majeure du GPSO, de la conception du projet jusqu'à sa réalisation et son exploitation. Sur la base d'investigations de terrain, des études d'impacts et d'avis d'experts, RFF a défini et mettra en œuvre différents types de mesures pour préserver la biodiversité, selon le principe « Éviter - Réduire – Compenser ».
La prise en compte de la biodiversité a aussi été un enjeu essentiel dès le lancement des études. Prendre en compte la biodiversité, c'est d'abord recenser les espèces présentes sur le secteur d'études, afin de définir le fonctionnement des écosystèmes. À partir de ce diagnostic, la recherche du tracé doit permettre d'éviter en priorité un nombre maximum d'espèces protégées, puis dans un second temps réduire les impacts qui ne peuvent être évités par une adaptation des caractéristiques du projet et finalement s'il reste des impacts résiduels significatifs les compenser par la mise en place de mesures dites « compensatoires ».
Les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées abritent une richesse patrimoniale écologique d'exception. Les campagnes d'inventaires écologiques menées par RFF en 2010 et 2011 ont mis en évidence les espèces présentes dans le fuseau élargi à 3 000 mètres : 480 espèces ont ainsi été inventoriées, dont près de 267 espèces protégées.

Ce trombinoscope unique vous présente le panorama quasi complet de ces espèces. Partez à la rencontre des richesses de nos territoires, du Pélobate cultripède, au Fadet des laîches en passant par le Vison d'Europe.

Bonne découverte !

Christian Maudet,
Chef de mission Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest



Ph. : L. Philippe/Biotope



Le trombinoscope

Pourquoi ? Comment ?

La biodiversité représente l'ensemble des espèces et des écosystèmes. Ce patrimoine naturel est exceptionnel en France. Il fournit par ailleurs de nombreux biens (oxygène, nourriture, médicaments, matières premières…) et services (épuration naturelle des eaux, régulation du climat, cadre de vie…). Cette diversité représente un capital essentiel qu'il convient de préserver, dans un contexte où de nombreuses espèces sont en voie de disparition. L'Union Internationale de Conservation de la Nature estime qu'au niveau mondial, une espèce sur cinq est menacée chez les mammifères, une sur huit chez les oiseaux, une sur trois chez les poissons ou les amphibiens, sept sur dix pour les plantes. Les pays membres de l'Union Européenne se sont engagés à enrayer la perte de la biodiversité. En France, cet engagement s'est traduit par l'adoption, en 2005, d'une stratégie nationale pour la biodiversité. En conformité avec ces objectifs nationaux et les engagements de RFF, le GPSO est engagé dans une stratégie d'évitement et de protection.

La *démarche du projet :* recenser, éviter, réduire, compenser

Sur plus de 400 kilomètres et 6 départements (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne), les lignes à grande vitesse Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse vont traverser un échantillon représentatif des milieux naturels du Sud-Ouest : le massif landais, la Chalosse, les contreforts pyrénéens, la vallée de la Garonne et les coteaux calcaires qui la bordent.

Cette diversité de milieux induit une exceptionnelle biodiversité, prise en compte dès les études de conception du projet. En 2010 et 2011, les inventaires écologiques menés par les bureaux d'études et associations naturalistes ont permis de recenser les espèces faunistiques et floristiques présentes sur une bande large de 3 kilomètres (480 espèces inventoriées).

Une conséquente base de données naturaliste a ainsi été constituée. Cette précieuse source d'information collective enrichit la connaissance sur la présence et la répartition des espèces dans nos régions. À partir de cette connaissance, des mesures de protection pourraient être mises en place. La plupart des espèces étant inféodées à des milieux particuliers (on parle d'« habitat d'espèce »), leur présence reflète le bon fonctionnement de ces derniers… Et inversement. L'Homme, usager de ces milieux (forêts, prairies, cours d'eau…) a tout intérêt à préserver leur vitalité.

Plusieurs variantes de tracés sont alors confrontées aux données naturalistes récoltées, secteur par secteur et groupe par groupe (flore, invertébrés, faune aquatique, mammifères, amphibiens, reptiles, oiseaux), pour rechercher un **évitement** optimum des stations et habitats d'espèces protégées et/ou patrimoniales rencontrées. Ensuite, les effets ne pouvant être évités sont **réduits** par une adaptation des caractéristiques du projet (ponts, viaducs, remblais…), dans la limite des contraintes techniques et humaines. Enfin, s'il reste des impacts résiduels significatifs, des mesures dites « **compensatoires** » offriront une contrepartie à la perte de biodiversité générée par le projet (reconstitution de biotopes favorables aux espèces protégées : zones humides, boisements, prairies…).

La *genèse du* « trombinoscope »

La réalisation de ce « trombinoscope » s'inscrit dans une démarche de partage de la connaissance : la valorisation des données collectées dans le cadre des inventaires écologiques du GPSO permet au grand public et aux partenaires de découvrir des trésors souvent insoupçonnés.

Remerciements

RFF remercie l'ensemble des acteurs et des experts qui intervient tous les jours à ses côtés (bureaux d'études, partenaires publics, associations et fédérations). Leurs connaissances et expertises nous permettent de construire ensemble un projet responsable.

Les fiches : mode d'emploi

250 espèces (protégées et/ou menacées et/ou rares) sont illustrées dans ce trombinoscope. Parmi les 267 espèces protégées présentes sur la zone d'étude, celles qui ne sont pas illustrées sont citées dans la rubrique située à la fin de chaque groupe.
Certaines espèces non protégées sont par ailleurs illustrées dans ce trombinoscope, car elles reflètent un intérêt patrimonial : espèces menacées, rares, à enjeux, présentes sur des listes rouges ou « déterminantes ZNIEFF ».
La taille qui est dévolue à chaque espèce décroît selon son intérêt patrimonial dans la région (1/2, 1/4 et 1/8 de page).
Chaque « mini-fiche » d'espèce s'articule autour d'une photo de cette dernière, et des statuts de protection, de menaces et de rareté affectés à l'espèce.



Cordulie à corps fin
Oxygastra curtisii

Rivières calmes et plans d'eau aux rives boisées

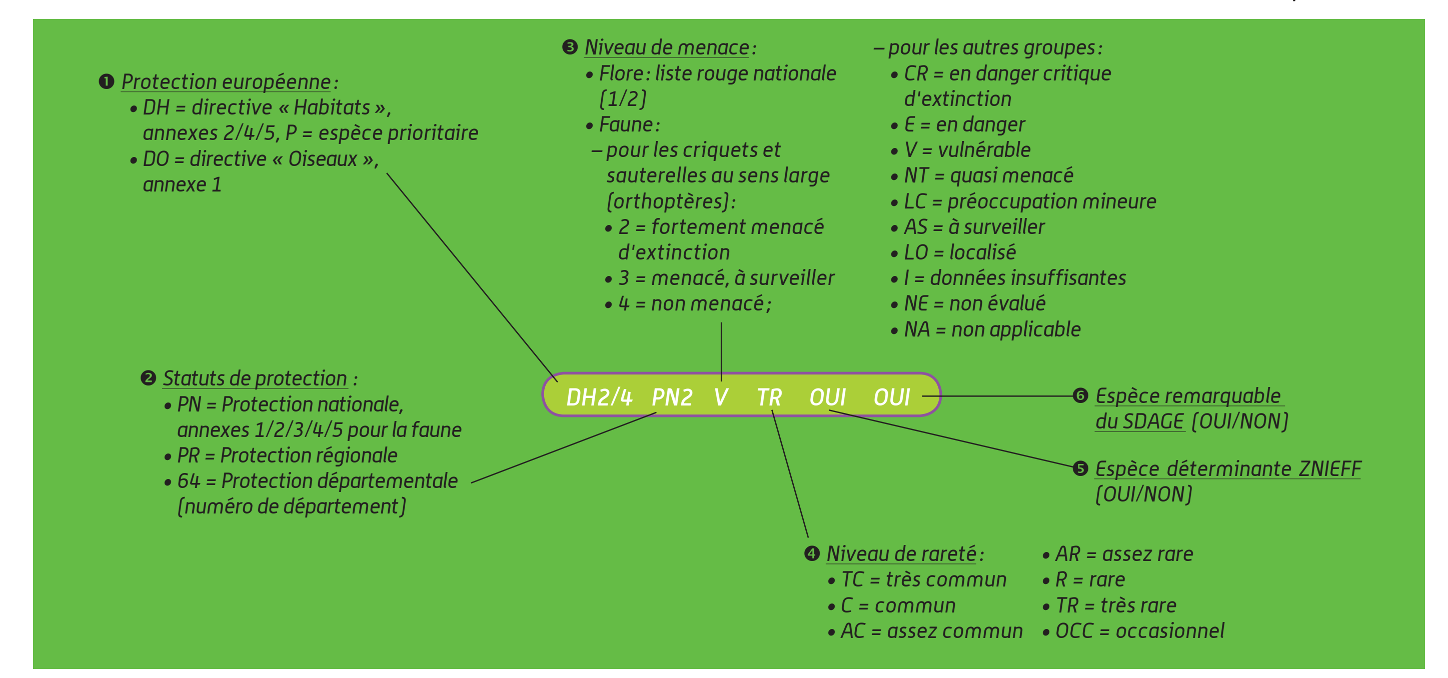
DH2/4 PN2 V TR OUI OUI

nom vernaculaire

nom scientifique

milieux naturels fréquentés par l'espèce

statuts de protection, de menace et de rareté affectés à l'espèce



Les « espèces déterminantes pour les ZNIEFF »

Il s'agit d'espèces remarquables, de grande importance fonctionnelle ou en régression ou uniquement présentes dans quelques habitats menacés – et qui à ce titre ont servi à moderniser les inventaires régionaux des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) ; celles-ci constituent un recensement des espaces naturels terrestres remarquables en France.



Massifs forestiers des landes de Gascogne, de la Double et du Landais

Chênaies, plantations de pins, landes et tourbières constituent les formations emblématiques de la plus vaste surface boisée d'Europe occidentale.

Parmi les espèces patrimoniales rencontrées :

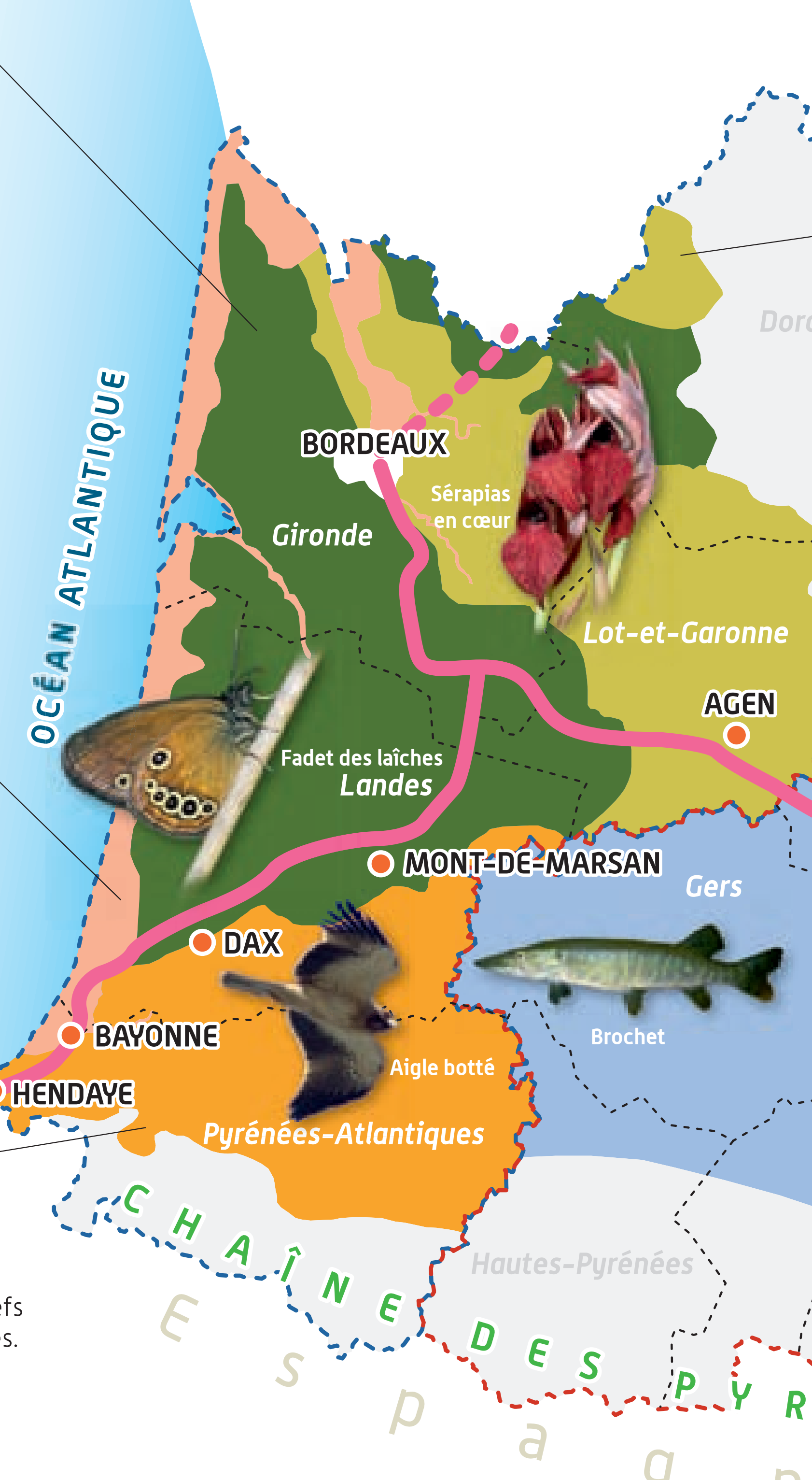
Courlis cendré
Criquet des larris
Fadet des laîches
Faux Cresson de Thore
Fauvette pitchou
Grue cendré
Leucorrhine à front blanc
Leucorrhine à gros thorax
Lycopode inondé
Rainette verte

Littoral, vallées fluviales majeures, étangs et marais littoraux et estuariens

L'immensité rectiligne du massif dunaire a bloqué l'écoulement de la plupart des cours d'eau, formant ainsi d'innombrables zones humides propices à la biodiversité.

Parmi les espèces patrimoniales rencontrées :

Angélique des estuaires
Bécasseau cocorli
Cistude d'Europe
Crabier chevelu
Criquet des dunes
Moule perlière
Pygargue à queue blanche



Collines et plateaux agricoles et forestiers des pays de l'Adour et du Pays basque

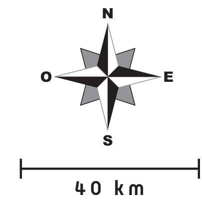
Les molles ondulations de la Chalosse s'étirent au pied des reliefs plus prononcés et verdoyants de l'extrémité ouest des Pyrénées.

Parmi les espèces patrimoniales rencontrées :

Aigle botté
Azuré des mouillères
Clausilie basque
Cuivré des marais
Grande Aeschne
Grèbe à cou noir
Pique-prune
Séneçon de Bayonne



Les grandes unités paysagères traversées par le GPSO



Coteaux et plateaux agricoles à dominante calcaire du nord de la Garonne

De nombreuses espèces aux affinités méditerranéennes prolongent leur aire de répartition dans l'Entre-deux-Mers et le Quercy.

Parmi les espèces patrimoniales rencontrées :

- Écrevisse à pattes blanches
- Faucon pèlerin
- Grand Murin
- Grand Rhinolophe
- Nigelle de France
- Rhinolophe euryale

- Limite de la région Aquitaine
- Limite de la région Midi-Pyrénées
- Limites des départements
- Projet de lignes nouvelles à grande vitesse

rdogne
Lot
Aveyron
Tarn-et-Garonne
MONTAUBAN
Tarn
TOULOUSE
Haute-Garonne
Ariège
R É N É E S
e

Bassin de la Garonne

Le grand fleuve du Sud-Ouest demeure un véritable bastion pour la quasi-totalité des poissons migrateurs encore présents en France.

Parmi les espèces patrimoniales rencontrées :

- Alyte accoucheur
- Échasse blanche
- Gomphe de Graslin
- Jacinthe de Rome
- Loutre d'Europe
- Maillot de Desmoulins
- Pélobate cultripède

La flore

La flore recensée au sein du fuseau reflète la variété des climats et des sols régionaux. Des espèces de montagne peuvent se rencontrer dans le piémont pyrénéen. L'influence méditerranéenne se fait sentir sur les coteaux secs à orchidées bordant la vallée alluviale de la Garonne. À l'inverse, le climat humide du Pays basque et du massif landais favorise par exemple des plantes de landes humides, voire relictuelles de périodes glaciaires (plantes carnivores des tourbières et « lagunes » - plans d'eau circulaires et plus ou moins temporaires, sur fond sablo-tourbeux).



Ph. : Biotope

Angélique des estuaires

Angelica heterocarpa

Estuaires, fossés, roselières et hautes herbes saumâtres

DH2/4P   PN   1   R   OUI   -

Endémique française, l'Angélique des estuaires ne croît que sur les rives des estuaires de la côte atlantique.



Ph. : F. Le Driant/FloreAlpes.com

Armérie des sables

Armeria arenaria

Landes et pelouses sablonneuses

-   PR   -   R   OUI   -



Ph. : A. Chapuis/Biotope

Boulettes d'eau

Pilularia globulifera

Rives exondées des mares et étangs

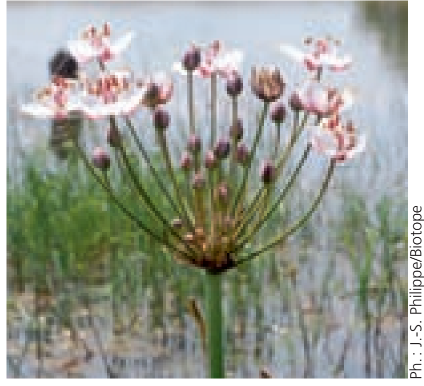
-   PN   2   R   OUI   -


Ph. : N. Georges/Biotope

Bruyère de Saint-Daboec
Daboecia cantabrica

Landes du Pays basque

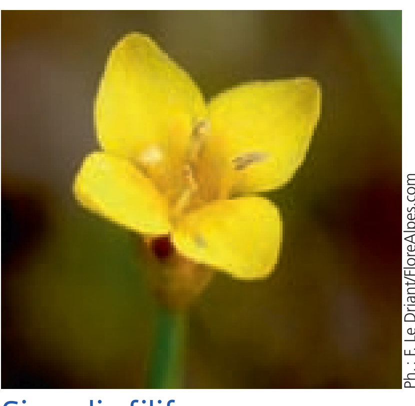
- PN 2 R OUI -


Ph. : J.-S. Philippe/Biotope

Butome en ombelle
Butomus umbellatus

Roselières basses, rives des étangs et rivières

- PR - R OUI -


Ph. : F. Le Driant/FloreAlpes.com

Cicendie filiforme
Cicendia filiformis

Rives exondées des mares et étangs

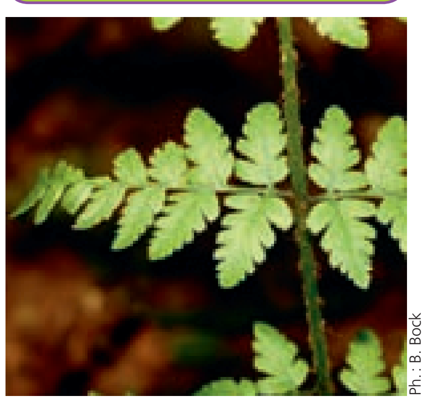
- PR - R OUI -


Ph. : T. Disca/Biotope

Daphné camélée
Daphne cneorum

Pelouses, ourlets et rocailles calcaires

- 64 - R OUI -


Ph. : B. Bock

Dryoptéris à pennes écartées
Dryopteris remota

Forêts humides sur sols acides

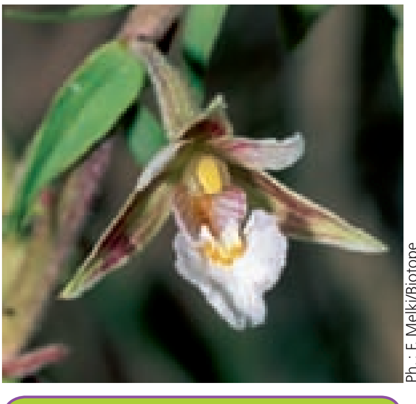
- PR - R NON -


Ph. : E. Chammard/Biotope

Épipactis de Müller
Epipactis muelleri

Lisières et forêts calcaires

- - - R OUI -


Ph. : F. Melki/Biotope



Épipactis des marais
Epipactis palustris

Prairies tourbeuses et marais alcalins

- PR - R OUI -


Ph. : J.-S. Philippe/Biotope

Euphorbe de Séguier
Euphorbia seguieriana subsp. *seguieriana*

Pelouses sèches calcaires et bords de rivières

- PR - R OUI -



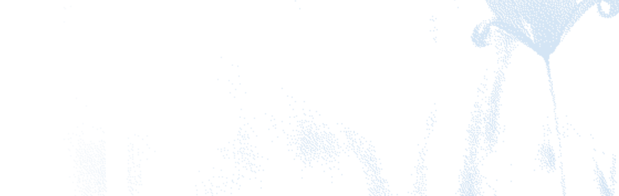
Ph. : A. Chapuis/Biotope

Faux Cresson de Thore

Caropsis verticillatinundata

Rives exondées des lagunes

DH2/4 PN 1 R OUI -





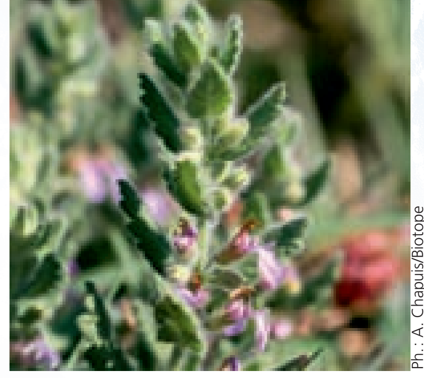
Ph. : F. Pouzet/Biotope

Fritillaire pintade

Fritillaria meleagris

Prairies humides

- PR, 82, 31 - AR OUI -



Ph. : A. Chapuis/Biotope

Germandrée des marais

Teucrium scordium

Prairies humides et rives exondées des étangs

- PR - R OUI -



Ph. : A. Chapuis/Biotope

Grémil couché

Lithodora prostrata

Landes du Pays basque

- PN 2 R OUI -



Ph. : A. Chapuis/Biotope

Grenouillette de Lenormand

Ranunculus omiophyllus

Eaux oligotrophes acides

- PR - R OUI -

Hottonie des marais

Hottonia palustris

Mares, étangs, fossés forestiers



Ph. : F. Pouzet/Biotope



- PR - R OUI -


Ph. : M.-A. Bouchet/Biotope

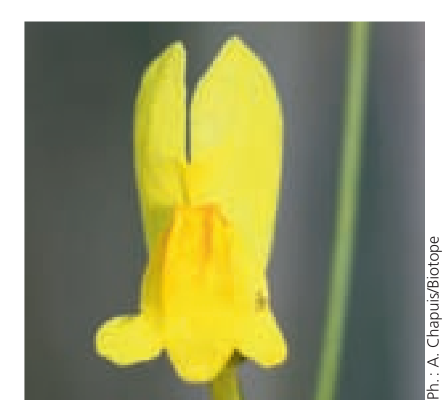
La Jacinthe de Rome est une belle Liliacée menacée de disparition suite au drainage des zones humides.

Jacinthe de Rome

Bellevalia romana

- PN 1 TR OUI -

Prairies humides

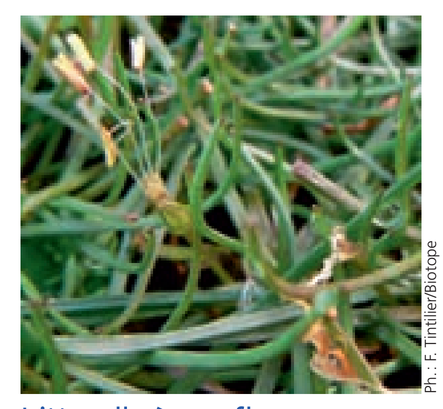

Ph. : A. Chapuis/Biotope

Linaire effilée

Linaria spartea

Landes, pelouses et cultures sablonneuses

- PR 2 R OUI -


Ph.: F. Tintilier/Biotope

Littorelle à une fleur

Littorella uniflora

Rives exondées des lacs et étangs

- PN 2 TR OUI -


Ph. : F. Pouzet/Biotope

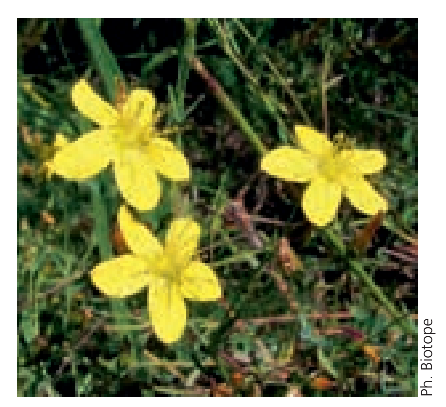
Petite fougère primitive, le Lycopode inondé ne s'observe que sur les substrats dénudés des milieux tourbeux.

Lycopode inondé

Lycopodiella inundata

Végétations pionnières sur sols tourbeux et sablonneux

- PN 1 TR NON -


Ph. Biotope

Millepertuis à feuilles de linaire
Hypericum linariifolium

Pelouses sablonneuses

-	PR	-	R	OUI	-


Ph. F. Melki/Biotope

Narthécie des marais
Narthecium ossifragum

Landes humides et tourbières

-	PR	-	R	OUI	-


Ph. A. Chapuis/Biotope

Nielle des blés
Agrostemma githago subsp. *githago*

Champs argilo-limoneux

-	-	2	TR	OUI	-

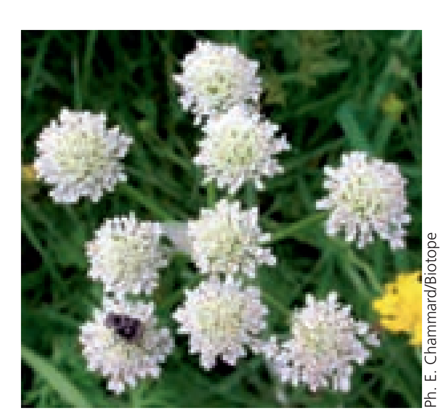

Ph. A. Chapuis/Biotope

Nigelle de France
Nigella gallica

Champs calcaires

Victime de l'intensification de l'agriculture, la Nigelle de France est devenue rare dans les champs de céréales.

-	PN	1	R	OUI	-


Ph. E. Chammard/Biotope

Œnanthe à feuilles de silaüs
Oenanthe silaifolia

Prairies humides

-	PR	-	TR	OUI	-


Ph. S. Bonifait/Écosphère

Orchis à fleurs lâches
Orchis laxiflora

Prairies humides

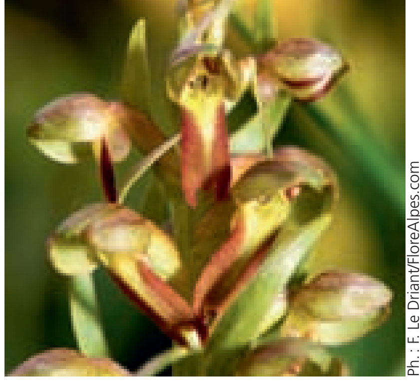
-	33	2	AR	OUI	-


Ph. T. Menut/Biotope

Orchis élevé
Dactylorhiza elata

Prairies humides et marécageuses, landes tourbeuses

- - - R OUI -


Ph. : F. Le Driant/FloreAlpes.com

Orchis grenouille
Dactylorhiza viridis

Pelouses et prairies calcaires, marais

- - - R OUI -


Ph. M. Prat/Biotope

Orchis punaise
Anacamptis coriophora subsp. *coriophora*

Prairies humides

- PN 2 R OUI -


Ph. J.-S. Philippe/Biotope

Parnassie des marais
Parnassia palustris

Landes humides et tourbières

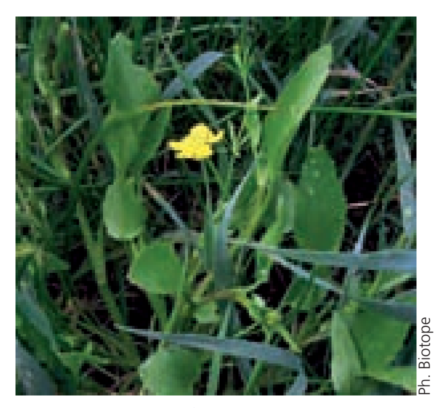
- 40 - R OUI -


Ph. A. Chapuis/Biotope

Petite Naïade
Najas minor

Herbiers aquatiques des rivières et étangs

- PR - TR OUI -


Ph. Biotope

Renoncule à feuilles d'ophioglosse
Ranunculus ophioglossifolius

Fossés et prairies humides, rives d'étangs

- PN 2 R OUI -


Ph. R. Bouteloup/Biotope

Romulée des Landes de Gascogne
Romulea syrtica

Pelouses sablonneuses

- PR 2 AR OUI -

Rossolis à feuilles rondes
Drosera rotundifolia

Landes humides et tourbières

- PN 2 R OUI -


Ph. A. Chapuis/Biotope



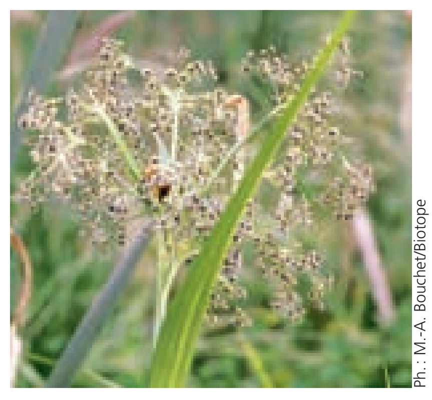
Ph. : F. Tintilier/Biotope

Rossolis intermédiaire

Drosera intermedia

Végétations pionnières sur sols tourbeux et sablonneux

- PN 2 AR OUI -



Ph. : M.-A. Bouchet/Biotope

Scirpe des bois

Scirpus sylvaticus

Lisières et boisements humides

- PR - R OUI -



Ph. : A. Chapuis/Biotope

Scirpe nain

Eleocharis parvula

Vases saumâtres soumises aux marées des estuaires

- - 2 TR NON -



Ph. : A. Chapuis/Biotope

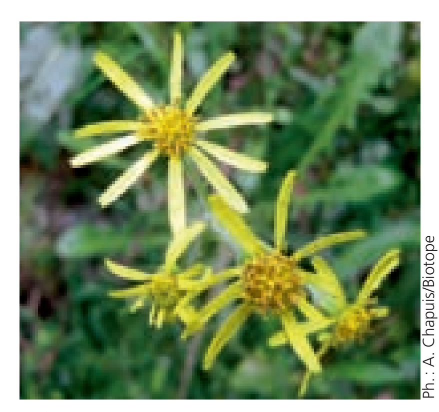
Séneçon de Bayonne

Senecio bayonnensis

Lisières et boisements clairs et frais

Le Séneçon de Bayonne est une belle Astéracée qui déploie en fin d'été de grandes inflorescences jaunes.

- PN 1 TR OUI -



Ph. : A. Chapuis/Biotope

Séneçon du Pays basque

Tephroseris helenitis subsp. *macrochaeta*

Lisières et boisements clairs et frais

- PN 1 TR OUI -



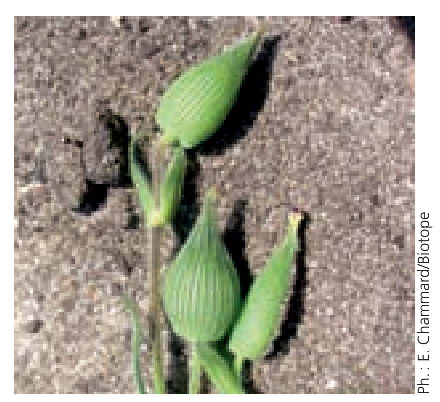

Ph. : M. Briola/Biotope

Sérapias en cœur

Serapias cordigera

Pelouses, landes et boisements clairs et acides

- PR - TR OUI -


Ph. : E. Chammard/Biotope

Silène conique
Silene conica

Pelouses sablonneuses

-	PR	-	R	OUI	-


Ph. : K. Peters

Sphaigne de Magellan
Sphagnum magellanicum

Tourbières

-	PR	-	R	NON	-


Ph. : J. Ruygt

Trèfle à fleurs penchées
Trifolium cernuum

Pelouses sablonneuses

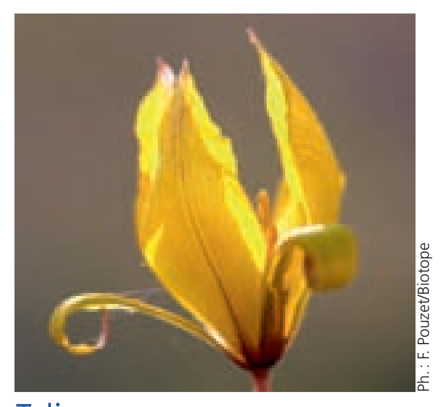
-	PN	2	TR	OUI	-


Ph. : J.-S. Philippe/Biotope

Trèfle d'eau
Menyanthes trifoliata

Prairies et marais tourbeux, radeaux flottants

-	-	-	R	OUI	-


Ph. : F. Pouzet/Biotope

Tulipe sauvage
Tulipa sylvestris subsp. *sylvestris*

Talus et terres cultivées : vignes, vergers, champs

-	PN	2	R	OUI	-


Ph. : A. Chapuis/Biotope

Utriculaire citrine
Utricularia australis

Végétation aquatique des lagunes et étangs oligotrophes

-	PR	-	R	OUI	-


Ph. : J.-M. Moingeon

Utriculaire jaunâtre
Utricularia ochroleuca

Mares de tourbières

-	PN	1	TR	OUI	-

Zannichellie des marais
Zannichellia palustris subsp. *palustris*

Végétation aquatique des rivières et étangs

-	PR	-	R	OUI	-


Ph. : N. Georges/Biotope

Autres espèces protégées rencontrées :

Aigremoine élevée, Amarante de Bouchon, Anémone fausse-renoncule, Aster maritime, Bugle petit-pin, Colchique d'automne, Dauphinelle d'Ajax, Épipactis à larges feuilles, Gentiane pneumonanthe, Glaux maritime, Glycérie aquatique, Groseillier rouge, Hélianthème en ombelle, Jacinthe d'Espagne, Jacinthe des bois, Linaire de Pélissier, Lotier grêle, Lotier velu, Lupin à feuilles étroites, Muguet, Naïade marine, Ophioglosse commun, Orchis militaire, Perce-pierre, Polypogon de Montpellier, Rhynchospore brun, Scille lis-jacinthe, Trèfle écailleux, Tulipe d'Agen, Tulipe précoce, Vallisnérie en spirale, Violette des marais

Les invertébrés

Les invertébrés recèlent d'innombrables espèces appartenant à autant de groupes. Cette formidable diversité implique souvent pour les naturalistes de se focaliser sur quelques-uns d'entre eux, jugés comme indicateurs de la qualité des milieux dans lesquels ils vivent : odonates (« libellules ») pour les milieux humides, lépidoptères (papillons) pour les milieux ouverts, certains coléoptères pour les milieux boisés, orthoptères (criquets, sauterelles, grillons…) pour les milieux chauds…


Ph. : M. Briola/Biotope

Aeschne affine
Aeshna affinis

Bras morts, fossés et mares

- - LC AR OUI NON


Ph. : M. Briola/Biotope

Aeschne isocèle
Aeshna isoceles

Étangs à roselières, riches en végétation aquatique

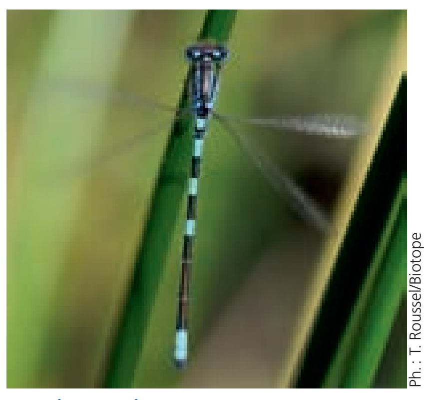
- - V TR OUI OUI


Ph. : T. Menut/Biotope

Agrion de Mercure
Coenagrion mercuriale

Ruisseaux, fossés, résurgences

DH2/4 PN3 NT AR OUI OUI


Ph. : T. Roussel/Biotope

Agrion mignon
Coenagrion scitulum

Mares de prairies, étangs

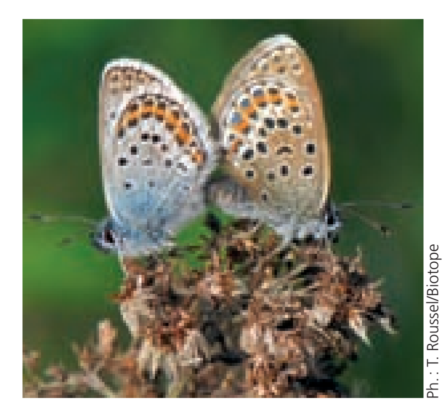
- - NT AR OUI NON


Ph. : T. Roussel/Biotope

Agrion nain
Ischnura pumilio

Étangs et mares récentes

- - NT R OUI NON


Ph. : T. Roussel/Biotope

Azuré de l'ajonc
Plebejus argus

Landes à bruyères, lisières et clairières

- - - AR OUI NON

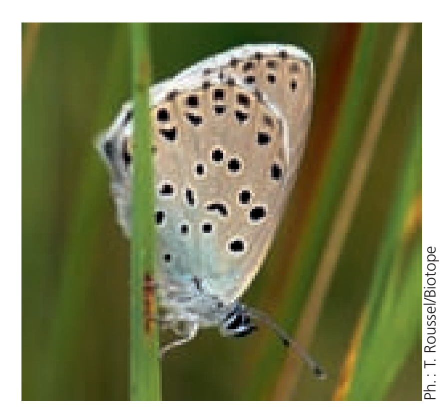

Ph. : Svdmolen

Rare en Aquitaine, cet azuré fréquente les landes humides à Gentiane pneumonanthe, sa plante hôte.

Azuré des mouillères
Maculinea alcon alcon

Prairies et landes humides

-	PN3	E	TR	OUI	NON


Ph. : T. Roussel/Biotope

Azuré du serpolet
Maculinea arion

Pelouses sèches, prairies, friches, lisières à Origan

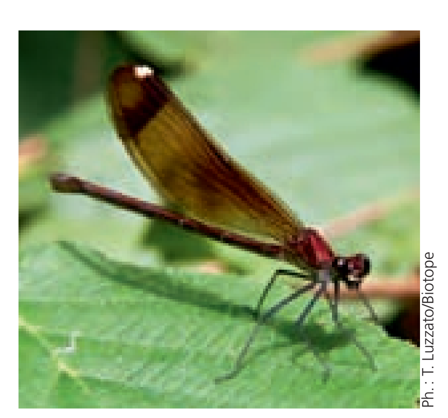
DH2/4	PN2	E	R	OUI	NON


Ph. : S. Krejčík

Brachygonus ruficeps
(= *Ampedus ruficeps*)

Vieux boisements de chênes et/ou de châtaigniers

-	-	-	R	OUI	NON


Ph. : T. Luzzato/Biotope

Caloptéryx hémorroïdal
Calopteryx haemorrhoidalis

Ruisseaux, rivières bien courantes

-	-	LC	AR	OUI	NON


Ph. : R. Poyas/Nature Lilliputienne

Cétoine marbrée
Protaetia lugubris (= *Lociola lugubris*)

Vieilles forêts, bocage

-	-	-	R	OUI	NON



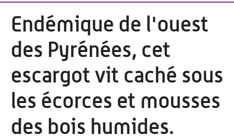
Ph. : V. Prié/Biotope

Clausilie basque

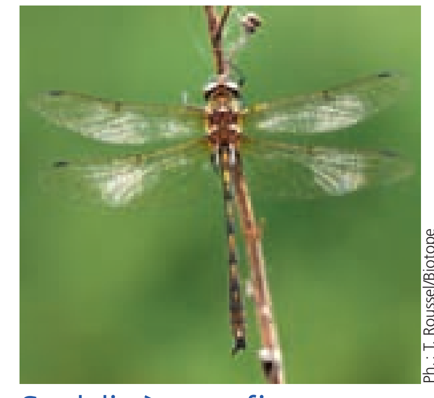
Neniatlanta pauli

Bois et rochers ombragés et humides

- PN3 I R OUI NON



Endémique de l'ouest des Pyrénées, cet escargot vit caché sous les écorces et mousses des bois humides.



Ph. : T. Roussel/Biotope

Cordulie à corps fin

Oxygastra curtisii

Rivières calmes et plans d'eau aux rives boisées

DH2/4 PN2 V R OUI OUI



Ph. : T. Roussel/Biotope

Cordulie métallique

Somatochlora metallica

Étangs et petits cours d'eau forestiers

- - NT R OUI NON



Ph. : T. Menut/Biotope

Courtilière commune

Gryllotalpa gryllotalpa

Prairies et jardins au sol meuble

- - 3 AC OUI NON



Ph. : V. Koch/Biotope

Criquet des dunes

Calephorus compressicornis

Pelouses rases sablonneuses et dunes littorales

- - 3 R OUI NON

Le littoral atlantique accueille les plus belles populations de Criquet des dunes en France.



Ph. : T. Roussel/Biotope

Adepte des milieux chauds à végétation clairsemée, ce criquet fréquente les landes de Gascogne.

Criquet des larris (ou des jachères)

Chorthippus mollis mollis

Pelouses sèches, éboulis, landes, lisières et clairières

- - 3 R OUI NON



Ph. : T. Luzzato/Biotope

Criquet des roseaux

Mecostethus parapleurus

Prairies humides, fossés non entretenus, hautes herbes

- - 3 R OUI NON

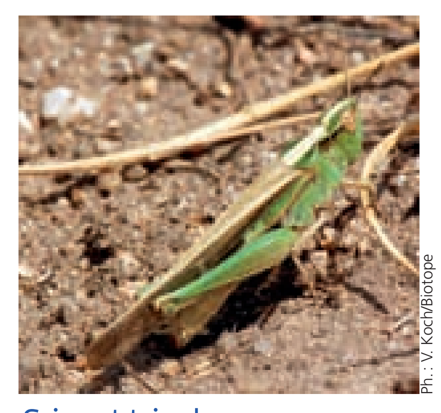
Ph. : J.-Y. Kernel/Biotope

Criquet ensanglanté

Stethophyma grossum

Prairies humides, tourbières,marais, hautes herbes

- - 3 AR OUI NON



Ph. : V. Koch/Biotope

Criquet tricolore

Paracinema tricolor bisignata

Prairies humides, berges, marais et roselières

- - 2 R OUI NON



Ph. : T. Roussel/Biotope

Cuivré des marais

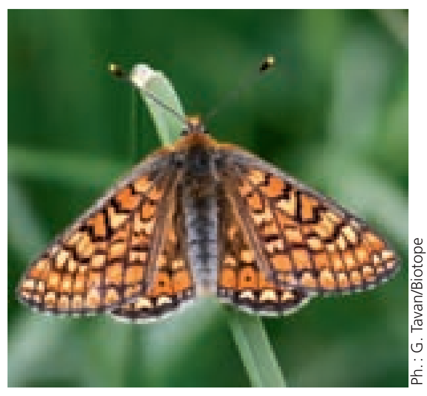
Thersamolycaena dispar



Prairies humides, marais, fossés, friches humides

DH2/4 PN2 E AR OUI OUI

Localisé en Aquitaine, ce cuivré semble parfois encore assez abondant, comme dans les barthes de l'Adour.

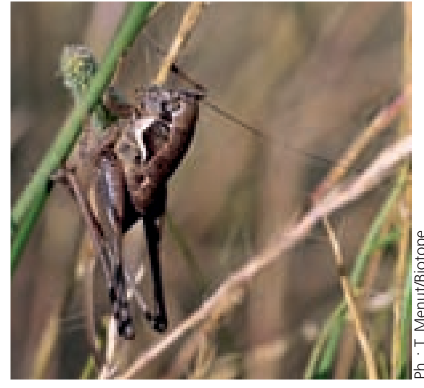


Ph. : G. Tavan/Biotope

Damier de la succise
Euphydryas aurinia

Prairies de fauche, clairières humides et ensoleillées

DH2/4 PN3 E AR OUI NON

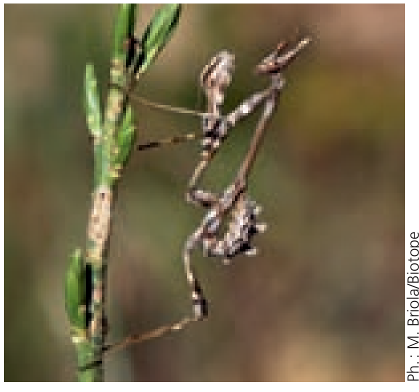


Ph. : T. Menut/Biotope

Decticelle des pelouses
Pholidoptera femorata

Lisières chaudes et calcaires, friches

- - 3 R OUI NON



Ph. : M. Briola/Biotope

Empuse commune
Empusa pennata

Coteaux secs, landes

- - - R OUI NON

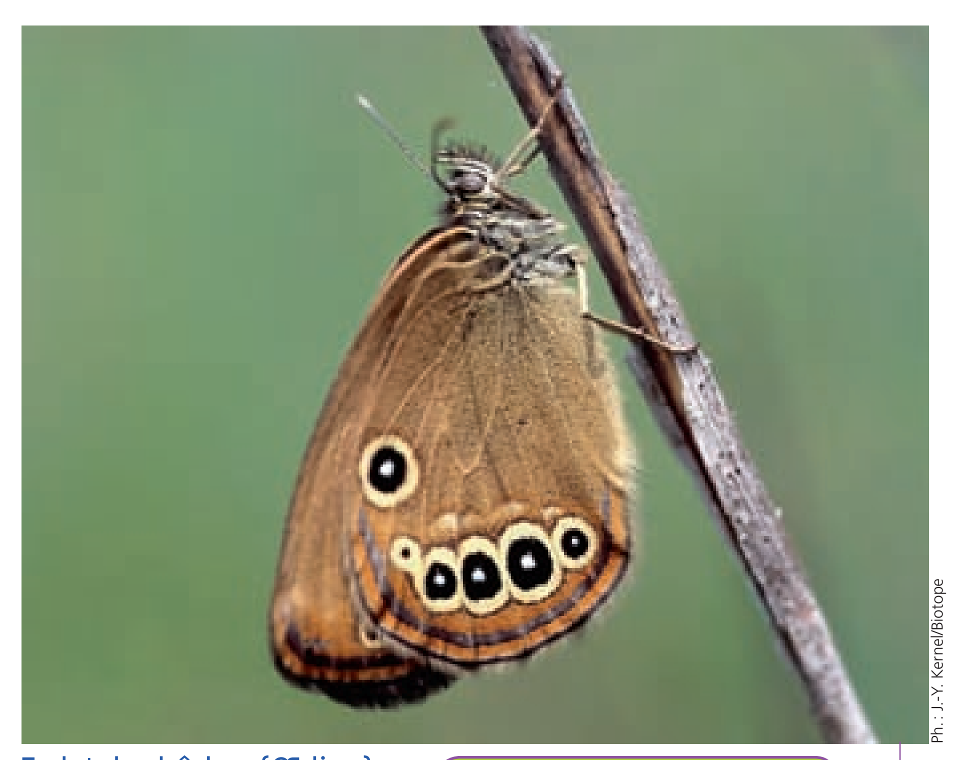


Ph. : F. Deroussen

Éphippigère gasconne
Callicrania ramburii

Landes à bruyères et fougères

- - 3 AR OUI NON



Ph. : J.-Y. Kernel/Biotope

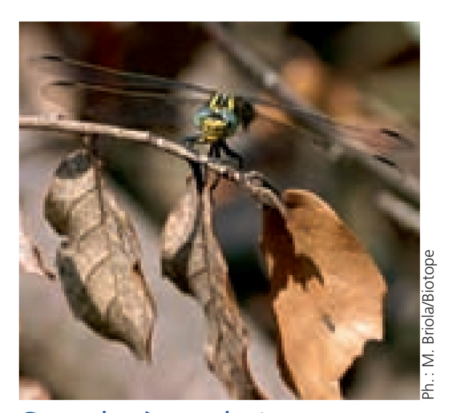
Fadet des laîches (Œdipe)
Coenonympha oedippus

DH2/4 PN2 E AR OUI OUI

Prairies tourbeuses, landes et lisières humides

Les Landes et la Gironde accueillent les plus belles populations en France, parmi les plus importantes d'Europe.




Ph. : M. Briola/Biotope

Gomphe à crochets
Onychogomphus uncatus

Eaux courantes limpides

- - NT AR OUI NON

Gomphe de Graslin
Gomphus graslini

Grandes rivières calmes, étangs et anciennes gravières

Endémique du Sud-Ouest et de la péninsule Ibérique, cette libellule fréquente les grands cours d'eau aquitains.


Ph. : T. Menut/Biotope

DH2/4 PN2 V TR OUI OUI


Ph. : T. Menut/Biotope

Gomphe semblable
Gomphus simillimus

Eaux courantes, bras morts, anciennes gravières

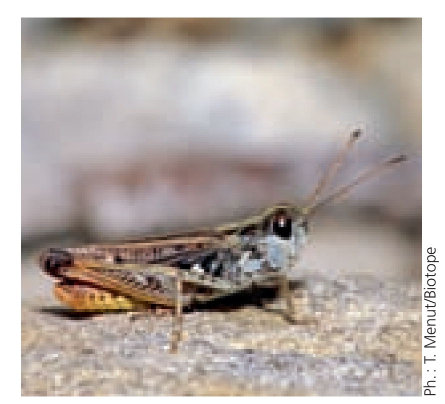
- - NT R OUI NON


Ph. : T. Roussel/Biotope

Gomphe vulgaire
Gomphus vulgatissimus

Eaux courantes aux berges boisées, lacs, gravières

- - NT AR OUI NON


Ph. : T. Menut/Biotope

Gomphocère tacheté
Myrmeleotettix maculatus

Lieux sableux, landes, dunes, crêtes, rochers calcaires

- - 3 AR OUI NON




Ph. : S. Krejčík

Grand Bupreste du chêne

Eurythyrea quercus

Vieux boisements de chênes et/ou de châtaigniers

- - - TR OUI NON



Grande Aeschne

Aeshna grandis

Étangs, marais et tourbières riches en végétation aquatique

- - NT TR OUI NON

Rarissime dans le Sud-Ouest, la Grande Aeschne subsiste dans quelques étangs des Pyrénées-Atlantiques.



Ph. : T. Roussel/Biotope



Ph. : V. Koch/Biotope

Grand Capricorne

Cerambyx cerdo

Chênaies matures, haies de vieux chênes

DH2/4 PN2 I AC OUI NON



Ph. : Y. Braud

Grillon des torrents

Pteronemobius lineolatus

Berges humides

- - 4 R OUI NON



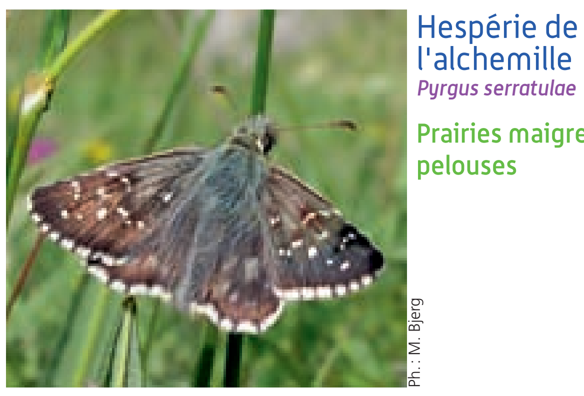
Ph. : F. W. Schultes

Hélice de Navarre

Trissexodon constrictus

Forêts humides

- PN4 AS R OUI NON



Ph. : M. Bjerg

Hespérie de l'alchemille

Pyrgus serratulae

Prairies maigres et pelouses

- - - AR OUI NON





Ph. : T. Menut/Biotope

Leste des bois

Lestes dryas

Eaux stagnantes, mares temporaires, tourbières

- - NT AC OUI NON



Ph. : V. Koch/Biotope

Leste verdoyant

Lestes virens

Mares de prairies, étangs

- - NT AR OUI NON



Ph. S. Bonifait/Écosphère

Leucorrhine à front blanc

Leucorrhinia albifrons

DH4 PN2 E AR OUI OUI

Étangs tourbeux

L'Aquitaine abrite les plus belles populations françaises de cette belle espèce.



Ph. : T. Roussel/Biotope

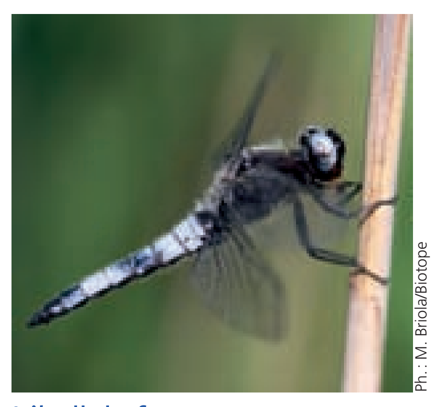
Leucorrhine à gros thorax

Leucorrhinia pectoralis

Étangs avec végétation aquatique, lagunes, tourbières

DH2/4 PN2 E TR OUI OUI

Très menacée en France, cette libellule survit dans plusieurs lagunes et étangs de Gironde et des Landes.



Ph. : M. Briola/Biotope

Libellule fauve
Libellula fulva

Eaux stagnantes à peu courantes bordées de végétation

- - LC TR OUI NON

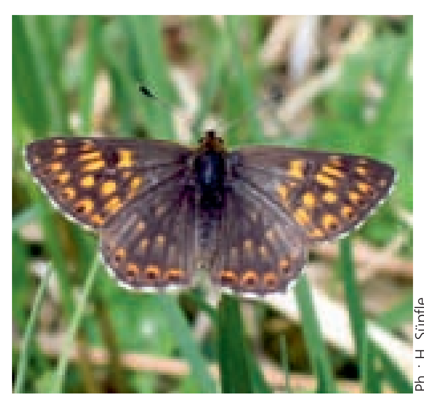


Ph. : T. Luzzato/Biotope

Lucane cerf-volant
Lucanus cervus

Bocage, forêts feuillues

DH2 - - AC OUI NON



Ph. : H. Süpfle

Lucine
Hamearis lucina

Lisières et clairières, prairies et pelouses sèches buissonnantes

- - - R OUI NON



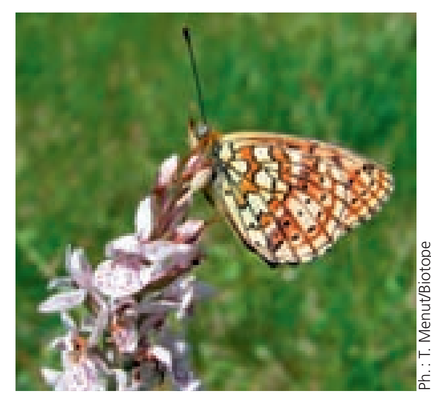
Ph. : T. Roussel/Biotope

Maillot de Desmoulins
Vertigo moulinsiana

Zones humides calcaires (berges, marais tourbeux)

DH2 - V TR OUI OUI

Encore très peu connu en Aquitaine, ce minuscule escargot (2-3 mm) est inféodé aux grandes herbes des zones humides.

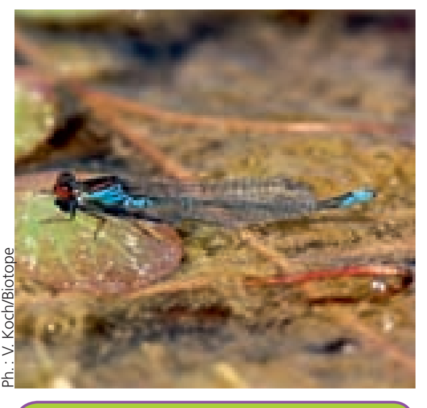


Ph. : T. Menut/Biotope

Nacré de la filipendule
Brenthis hecate

Prairies, pelouses et landes sèches, lisières

- - - TR OUI NON



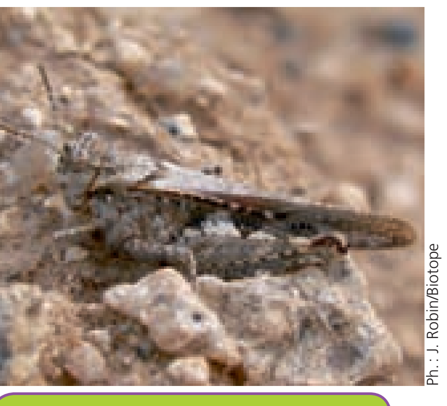
Ph. : V. Koch/Biotope

Naïade aux yeux rouges
Erythromma najas

Étangs et bras morts riches en végétation flottante

- - LC R OUI NON





Ph. : J. Robin/Biotope

Œdipode grenadine
Acrotylus insubricus

Lieux chauds et secs, pierreux ou sablonneux ; dunes

- - 3 AR OUI NON


Ph. : H. Lagrange/Biotope

Œdipode soufrée
Oedaleus decorus

Lieux arides et sablonneux, dunes

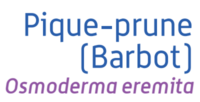
- - 3 AR OUI NON


Ph. : J.-Y. Kernel/Biotope

Petit Mars changeant
Apatura ilia

Bois clairs, lisières

- - - AR OUI NON



Pique-prune (Barbot)
Osmoderma eremita

Bocage, vieilles forêts feuillues, arbres à grandes cavités

Les vieux chênes têtards du Pays basque sont le bastion de ce discret coléoptère dans le Sud-Ouest.


Ph. : T. Roussel/Biotope

DH2/4 PN2 E TR OUI NON


Ph. : S. Krejčík

Platydema violaceum

Vieux boisements non entretenus et clairsemés

- - - R OUI NON


Ph. : S. Krejčík

Prostomis mandibularis

Vieux châtaigniers

- - - R OUI NON



Tétrix des plages
Paratettix meridionalis

Vasières, berges pierreuses ou sablonneuses


Ph. : M. Briola/Biotope

- - 3 AR OUI NON

La faune aquatique

Les bassins de la Garonne et de l'Adour demeurent des bastions pour plusieurs espèces de poissons migrateurs, parfois devenues très rares suite à la dégradation de la qualité des cours d'eau et à l'installation d'obstacles à la migration (barrages, seuils, moulins...). La qualité de l'eau, comme le développement d'une végétation aquatique riche et diversifiée, s'avère déterminante dans la survie de nombreux organismes aquatiques indigènes, qu'ils soient vertébrés (poissons comme le Saumon atlantique) ou non (mollusques, Écrevisse à pattes blanches...). Ces priorités sont définies dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne.



Ph. : E. Vigneux

Alose feinte
Alosa fallax

Eaux côtières, estuaires, cours inférieur des fleuves

DH2 PN1 V TR OUI OUI



Ph. : F. Melki/Biotope

Anguille européenne
Anguilla anguilla

Eaux courantes et stagnantes, estuaires, haute mer

- - CR AR OUI OUI



Ph. : F. Melki/Biotope

Barbeau méridional
Barbus meridionalis

Eaux courantes limpides

DH2 PN1 NT TR NON OUI



Ph. : B. Adam/Biotope

Brochet
Esox lucius

Eaux stagnantes à peu courantes riches en végétation

- PN1 V AC OUI OUI



Ph. : B. Adam/Biotope

Chabot
Cottus sp.

Eaux vives et fraîches

DH2 - I AC OUI NON



Ph. : B. Adam/Biotope

Surtout victime de la pollution des petits cours d'eau qu'il fréquente, ce crustacé fréquente encore le bassin du Ciron.

Écrevisse à pattes blanches
Austropotamobius pallipes

Eaux courantes limpides

DH2/5 PN V R OUI OUI



Ph. : E. Vigneux

Grande Alose

Alosa alosa

Eaux côtières, estuaires, cours inférieur des fleuves

DH2 PN1 V AR OUI OUI



Ph. : F. Melki/Biotope

Lamproie de Planer

Lampetra planeri

Ruisseaux et petites rivières à cours lent

DH2 PN1 LC AR OUI NON



Ph. : E. Vigneux

Lamproie fluviatile

Lampetra fluviatilis

Eaux côtières, estuaires, cours inférieur et moyen des fleuves

DH2 PN1 V R OUI OUI



Ph. : B. Adam/Biotope

Lamproie marine

Petromyzon marinus

Eaux côtières, estuaires, cours inférieur des fleuves

DH2 PN1 NT AR OUI NON



Moule perlière

Margaritifera margaritifera

Eaux courantes limpides



Ph. : B. Adam/Biotope

En grande régression, ce bioindicateur de la qualité de l'eau trouve l'un de ses derniers bastions régionaux dans la Nivelle.

DH2/5 PN2 V TR OUI OUI



Ph. : B. Adam/Biotope

Saumon atlantique

Salmo salar

Fleuves et rivières, estuaires, haute mer

DH2 PN1 V R OUI OUI

Autres espèces protégées rencontrées :
Truite de mer

Les amphibiens et les reptiles

La morphologie des amphibiens leur impose de coloniser des endroits toujours plus ou moins proches du milieu aquatique, qu'il soit stagnant ou courant, et même temporaire. À ce titre, les vallées alluviales comme celle de la Garonne, riches en plans d'eau (même d'origine humaine), bras morts, marais ou prairies humides, sont privilégiées. À l'inverse et à l'exception de quelques serpents et tortues d'eau douce, les reptiles fréquentent le plus souvent des secteurs bien exposés, les coteaux calcaires et la dune littorale en constituant un bon exemple. La Cistude (tortue d'eau douce) bénéficie d'un plan national d'actions en cours de réalisation.



Ph. : V. Rufray/Biotope

Alyte accoucheur

Alytes obstetricans

Vieux murs et tas de pierres près des mares, lagunes ; anciennes carrières

DH4 PN2 LC R OUI NON

Les lagunes des Coumes en Gironde accueillent une population reproductrice de ce petit crapaud.



Ph. : M. Geniez/Biotope

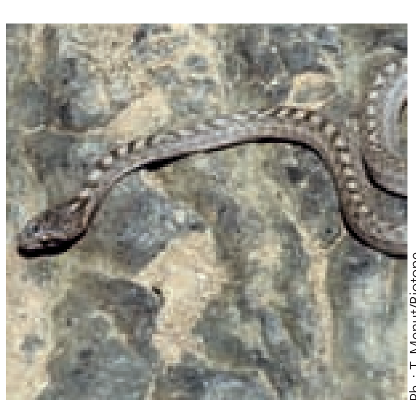
Cistude d'Europe

Emys orbicularis

DH2/4 PN2 NT AR OUI OUI

Mares, marais, étangs, canaux, rivières lentes (même saumâtres)

Cette tortue d'eau douce menacée est présente, par exemple, au niveau de l'étang de Pailleton (vallée du Bès), dans les Landes.



Ph. : T. Menut/Biotope

Coronelle girondine

Coronella girondica

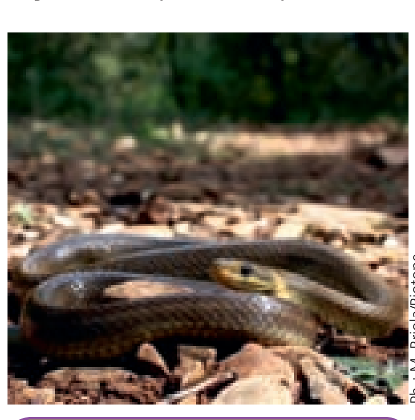
Murs, vignes, rocailles, forêts claires, côtes rocheuses, landes

- PN3 LC TR OUI NON

Couleuvre d'Esculape

Zamenis longissimus

Vieux murs, coteaux et friches buissonnantes, talus, berges, clairières et lisières de forêts



Ph. : M. Briola/Biotope

DH4 PN2 LC R OUI NON


Ph. : T. Luzzato/Biotope

Crapaud calamite
Bufo calamita

Lieux sableux, dunes, anciennes carrières, prairies et friches humides ; flaques, berges d'étangs

DH4 PN2 LC R OUI NON


Ph. : V. Rufray/Biotope

Grenouille rousse
Rana temporaria

Tourbières, prairies et forêts humides ; mares, étangs, fossés, bras morts

- PN5 LC AR OUI NON


Ph. : M. Briola/Biotope

Lézard catalan
Podarcis liolepis

Édifices, lieux rocheux, coteaux secs

- PN2 LC AR OUI NON


Ph. : F. Pouzet/Biotope

Lézard vivipare
Zootoca vivipara

Marais, tourbières, landes humides, prairies, lisières et clairières

- PN3 LC AR NON NON

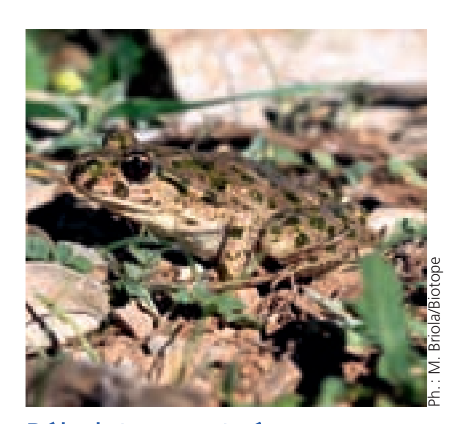

Ph. : M. Briola/Biotope

Pélobate cultripède
Pelobates cultripes

DH4 PN2 V TR OUI OUI

Lieux sableux, dunes ; mares même saumâtres

Ce crapaud orné de « couteaux » derrière les pattes postérieures a été découvert dans les sablières de Fargues (Lot-et-Garonne).



Ph. : M. Briola/Biotope

Pélodyte ponctué

Pelodytes punctatus

Prairies inondées, fossés, champs près de l'eau, caves ; eaux stagnantes ou un peu courantes

-	PN3	LC	AR	OUI	NON



Rainette verte

Hyla arborea

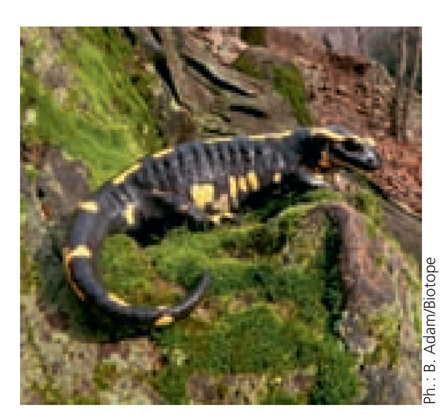
Lieux ensoleillés riches en végétation haute, près de petits plans d'eau ; mares, étangs, bras morts en lisière de forêts

Les landes de Captieux et Maillas hébergent d'importantes populations de cette « petite grenouille » grimpeuse (doigts adhésifs).



Ph. : M. Briola/Biotope

DH4	PN2	LC	TR	OUI	NON



Ph. : B. Adam/Biotope

Salamandre tachetée

Salamandra salamandra terrestris

Forêts (feuillues surtout), près de sources et ruisseaux

-	PN3	LC	AR	OUI	NON



Ph. : V. Rufray/Biotope

Triton marbré

Triturus marmoratus

Mares en milieux bocager et tourbeux

DH4	PN2	LC	R	OUI	NON



Ph. : F. Pouzet/Biotope

Vipère aspic

Vipera aspis

Vignes, friches, haies, broussailles, coteaux pierreux (zones humides parfois)

-	PN4	LC	AR	OUI	NON

Autres espèces protégées rencontrées :

Coronelle lisse, Couleuvre à collier, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud commun, Émyde lépreuse, Grenouille agile, Grenouilles vertes (groupe des), Lézard des murailles, Lézard vert occidental, Rainette méridionale, Tarente de Maurétanie, Triton palmé

Les oiseaux

L'avifaune régionale se caractérise par sa grande diversité. Les nombreuses espèces représentées (rapaces, passereaux, échassiers, oiseaux d'eau, etc.) ont colonisé un vaste panel de milieux plus ou moins modelés par les activités humaines. Parmi celles-ci, le Balbuzard pêcheur, le Milan royal et la Chouette chevêche font l'objet d'un plan national d'actions en cours de réalisation.
Au sein des espèces nicheuses, le Vautour fauve est l'hôte des falaises montagnardes les plus inaccessibles tandis que le Martinet pâle se reproduit au voisinage immédiat de l'Homme. Les zones humides littorales recèlent de nombreuses espèces emblématiques telles que le Blongios nain ou le Busard des roseaux. Le massif des Landes de Gascogne est le domaine de la Fauvette pitchou et de l'Engoulevent d'Europe.
La composante migratrice et hivernante se distingue par sa vitalité liée au couloir de migration ouest-européen. Le littoral atlantique est une voie quasi obligée pour les oiseaux d'Europe occidentale, lesquels migrent plutôt vers le sud-ouest à l'automne ; certains restent hiverner dans la région, profitant de ses plans d'eau, d'autres cheminent jusqu'en Afrique. Au printemps, ces migrateurs effectuent le trajet inverse pour se reproduire dans nos contrées.

Les oiseaux nicheurs


Ph. : O. Larrey/Biotope

Le plus petit aigle français niche dans les forêts claires, comme la saulaie de Saint-Caprais (Haute-Garonne).

Aigle botté
Aquila pennata

DO1 PN3 V R OUI -

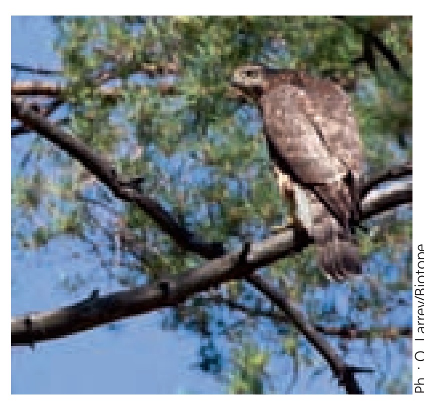
Lieux boisés entrecoupés de clairières, champs, cours et plans d'eau


Ph. : M. Geng/Biotope

Alouette lulu
Lullula arborea

Pelouses sèches, landes, clairières, vignes

DO1 PN3 LC AC OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Autour des palombes
Accipiter gentilis

Grandes forêts avec clairières, bosquets

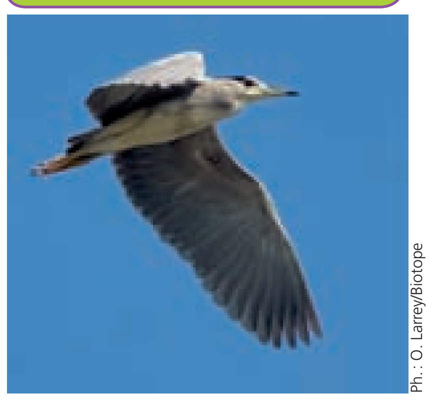
- PN3 LC AR OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Bergeronnette printanière
Motacilla flava

Prairies et landes humides, marais, champs, dunes

- PN3 LC R OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Bihoreau gris
Nycticorax nycticorax

Berges à végétation ligneuse, marais

DO1 PN3 LC AR OUI -



Ph. : M. Szczepanek

Blongios nain
Ixobrychus minutus

Berges à végétation dense

DO1 PN3 NT TR OUI -

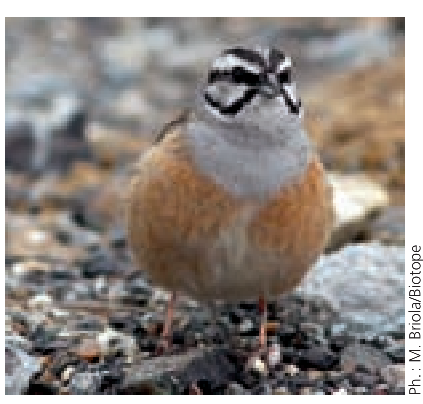


Ph. : O. Larrey/Biotope

Bondrée apivore
Pernis apivorus

Lieux boisés et dégagés en mosaïque, bocage

DO1 PN3 LC AR NON -

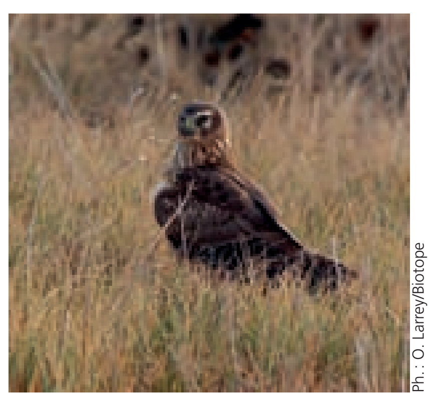


Ph. : M. Briola/Biotope

Bruant fou
Emberiza cia

Coteaux rocailleux, friches et éboulis buissonnants, vignes, champs en terrasses

- PN3 LC R OUI -



Ph. : O. Larrey/Biotope

Busard Saint-Martin
Circus cyaneus

Landes, prairies, friches, marais

DO1 PN3 LC AR OUI -

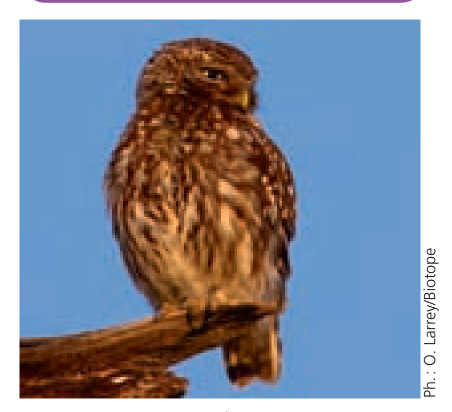


Ph. : M. Briola/Biotope

Choucas des tours
Corvus monedula

Falaises, grands édifices, vieux arbres, prairies, champs

- PN3 LC AR NON -

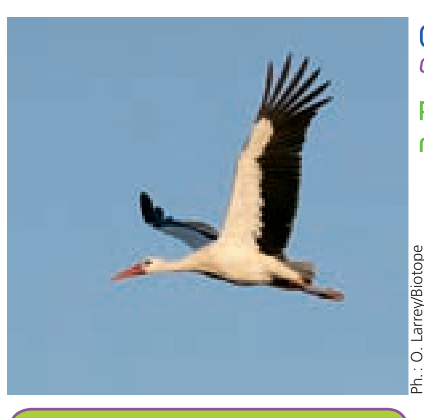


Ph. : O. Larrey/Biotope

Chouette chevêche
Athene noctua

Lieux ouverts parsemés de vieux arbres et de bâtiments à cavités

- PN3 LC AR OUI -



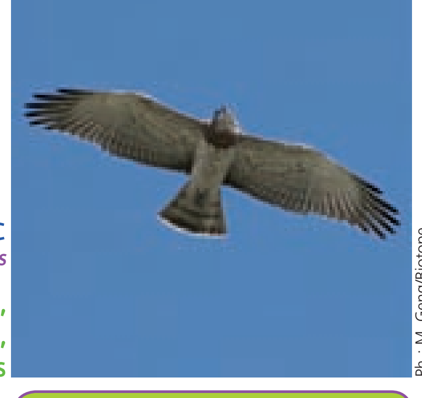
Ph. : O. Larrey/Biotope



Cigogne blanche
Ciconia ciconia

Prairies humides, marais, champs

DO1 PN3 LC R NON -



Ph. : M. Geng/Biotope

Circaète Jean-le-Blanc
Circaetus gallicus

Coteaux rocailleux, forêts, landes, marais, prairies

DO1 PN3 LC AR OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Cochevis huppé
Galerida cristata

Plaines sableuses ou caillouteuses, dunes, vignes, friches, gravières

- PN3 LC R OUI -


Ph. : H. Zell

Corbeau freux
Corvus frugilegus

Lieux boisés feuillus, prairies, champs, pelouses urbaines

- - LC R NON -




Ph. : F. Pouzet/Biotope

Le camp de tir du Poteau, près de Captieux, sert d'habitat de nidification à ce limicole au très long bec courbé.

Courlis cendré
Numenius arquata

Prairies humides, landes, tourbières ; vasières, côtes rocheuses

- - V R OUI -

Ce rarissime héron à la longue huppe crème s'étirant sur la nuque a niché en 2009 sur le marais d'Orx.


Ph. : J.-P. Trouillas

Crabier chevelu
Ardeola ralloides

Marais, lagunes, berges d'étangs

DO1 PN3 NT TR OUI -



Ph. : O. Larrey/Biotope

Échasse blanche

Himantopus himantopus

Lagunes, marais salants, vasières d'étangs saumâtres

DO1 PN3 LC TR NON -

Cet échassier grégaire niche notamment au niveau des landes et de la carrière de Lapeyrière (Tarn-et-Garonne).



Ph. : B. Adam/Biotope

Élanion blanc

Elanus caeruleus

Champs et bosquets

DO1 PN3 E R OUI -



Ph. : T. Luzzato/Biotope

Engoulevent d'Europe

Caprimulgus europaeus

Forêts claires, prairies, pelouses sèches et landes piquetées de ligneux

DO1 PN3 LC AR NON -



Ph. : V. Delcourt/Biotope

Faucon hobereau

Falco subbuteo

Lieux dégagés et bosquets souvent près de l'eau

- PN3 LC AR NON -



Faucon pèlerin

Falco peregrinus

Falaises, grands édifices

DO1 PN3 LC R OUI -

Ce rapace capable de piqués fulgurants niche sur la commune de Sare (col de Lizarrieta).



Fauvette des jardins

Sylvia borin

Fourrés, lisières, lieux boisés feuillus ou mixtes, ripisylves, parcs, jardins



Ph. : O. Larrey/Biotope

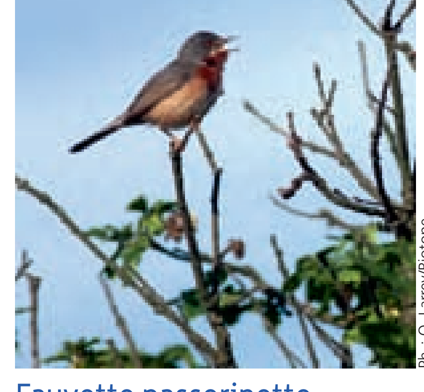
- PN3 LC TR NON -


Ph. : M. Briola/Biotope

Fauvette mélanocéphale
Sylvia melanocephala

Lieux rocailleux et buissonnants, bois clairs, friches, jardins arborés

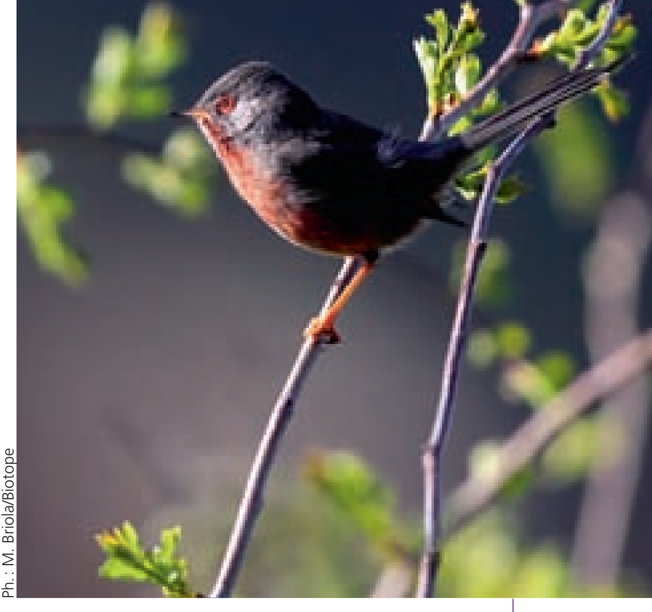
- PN3 LC TR OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Fauvette passerinette
Sylvia cantillans

Lieux rocailleux et buissonnants, lisières, clairières, friches

- PN3 LC R OUI -

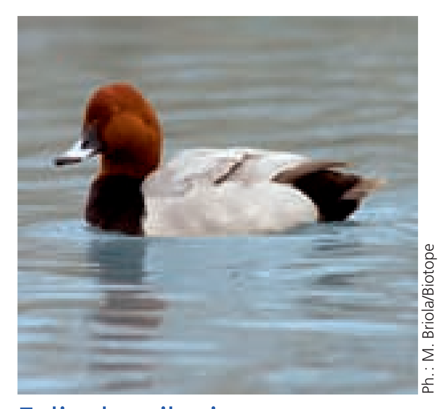

Ph. : M. Briola/Biotope

Fauvette pitchou
Sylvia undata

Landes de bruyères, d'ajoncs, de genêts

DO1 PN3 - AR NON -

Typique des paysages de landes, souvent près des côtes, ce passereau reste bien présent dans les Landes de Gascogne.


Ph. : M. Briola/Biotope

Fuligule milouin
Aythya ferina

Lacs et étangs bordés de végétation ; lagunes, rivières lentes, lacs de barrages

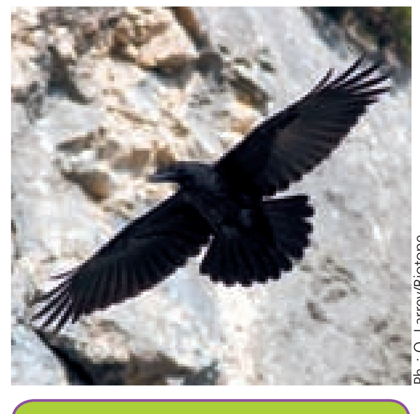
- - LC TR OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Gobemouche gris
Muscicapa striata

Bois clairs, lisières, clairières, parcs arborés, vergers

- PN3 V AR NON -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Grand Corbeau
Corvus coraxv

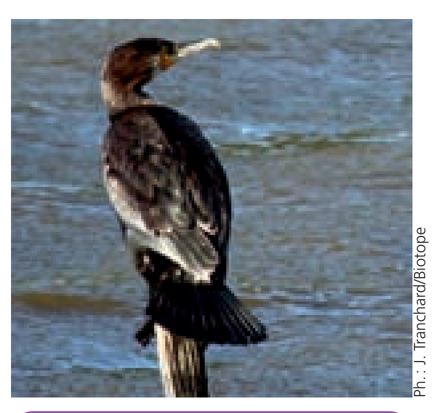
Bois clairs, lisières, clairières, parcs arborés, vergers

- PN3 LC AR OUI -

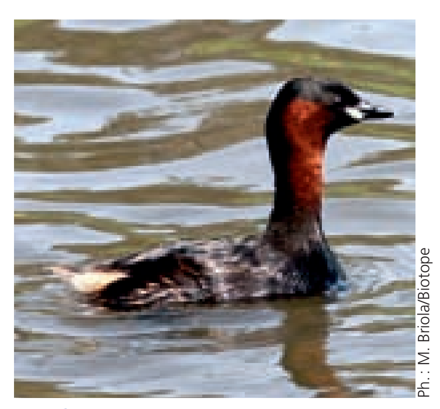


Grand Cormoran
Phalacrocorax carbo

Falaises, côtes rocheuses


Ph. : J. Tranchard/Biotope

- PN3 LC AR NON -

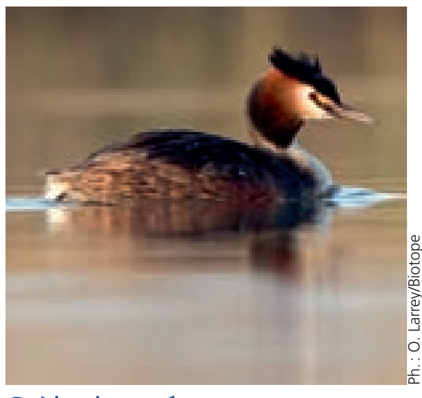


Ph. : M. Briola/Biotope

Grèbe castagneux
Tachybaptus ruficollis

Plans d'eau riches en végétation, rivières lentes

- PN3 LC AR NON -

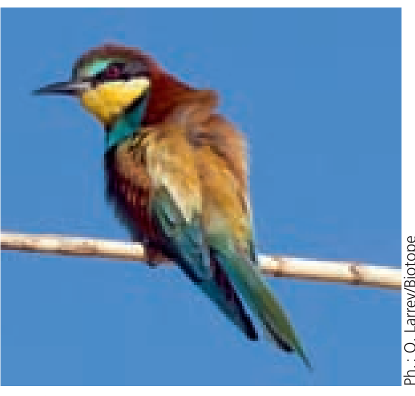


Ph. : O. Larrey/Biotope

Grèbe huppé
Podiceps cristatus

Grands plans d'eau bordés de végétation, rivières lentes ; estuaires et eaux côtières

- PN3 LC AR NON -

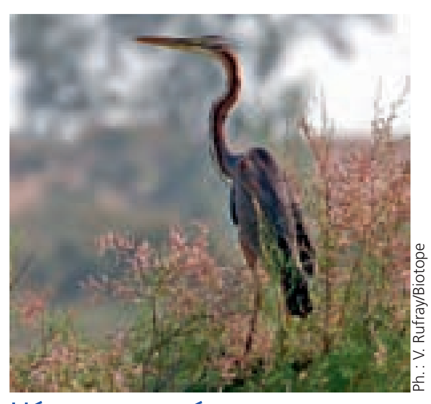


Ph. : O. Larrey/Biotope

Guêpier d'Europe
Merops apiaster

Lieux plats et secs avec perchoirs et talus meubles, près de l'eau

- PN3 LC R OUI -

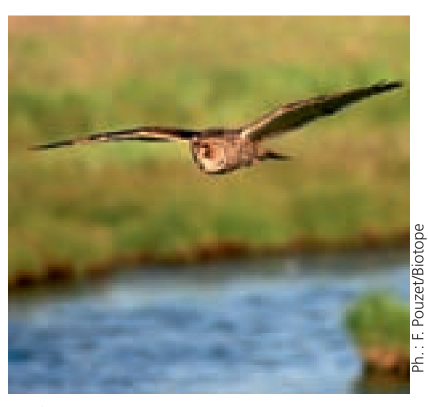


Ph. : V. Rufray/Biotope

Héron pourpré
Ardea purpurea

Roselières des marais et berges

DO1 PN3 LC R OUI -

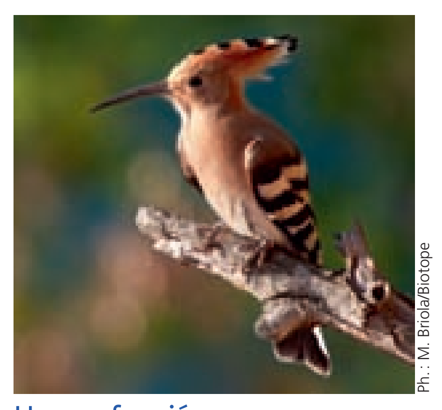


Ph. : F. Pouzet/Biotope

Hibou moyen-duc
Asio otus

Lieux dégagés près de haies, bosquets et bois clairs

- PN3 LC AR NON -

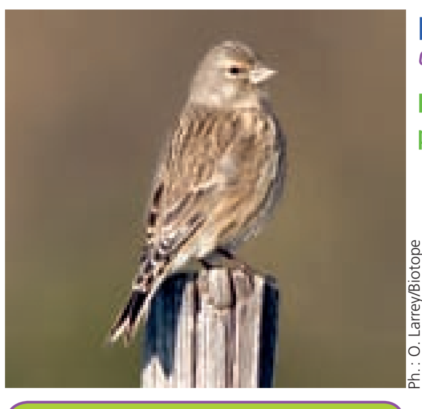


Ph. : M. Briola/Biotope

Huppe fasciée
Upupa epops

Lieux dégagés bordés de vieux arbres et ruines

- PN3 LC AC NON -



Ph. : O. Larrey/Biotope

Linotte mélodieuse
Carduelis cannabina

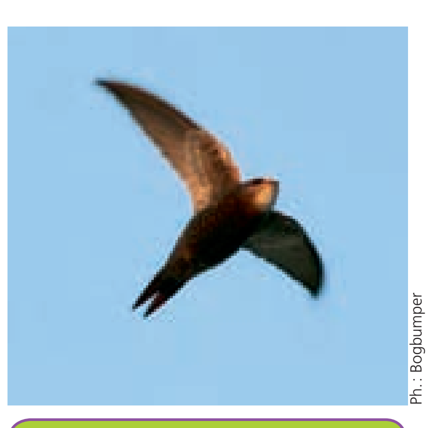
Friches, landes, haies, vignes, parcs et jardins

- PN3 V AR NON -

Martinet pâle
Apus pallidus

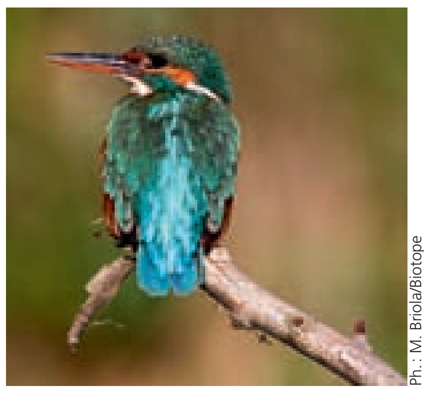


Aérien ; falaises côtières, édifices près de l'eau



Ph. : Bogbumper

- PN3 LC TR OUI -



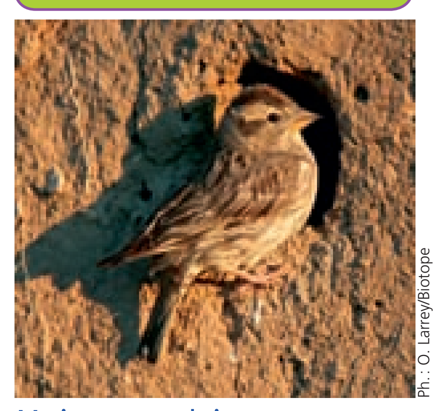
Ph. : M. Briola/Biotope

Martin-pêcheur d'Europe

Alcedo atthis

Berges abruptes des eaux stagnantes ou courantes

DO1 PN3 LC AC NON -



Ph. : O. Larrey/Biotope

Moineau soulcie

Petronia petronia

Coteaux rocailleux buissonnants, falaises, ruines, vignes et champs parsemés de vieux arbres, constructions humaines

- PN3 LC R OUI -



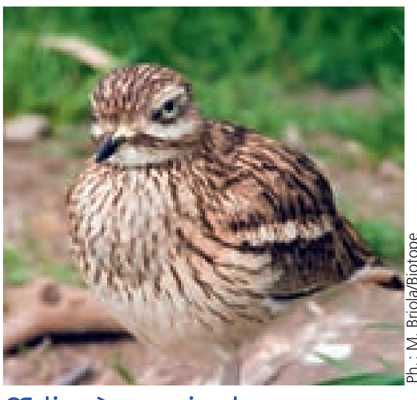
Ph. : M. Briola/Biotope

Mésange nonnette

Poecile palustris

Bois feuillus ou mixtes, haies, vergers, ripisylves, lisières, clairières

- PN3 LC R NON -



Ph. : M. Briola/Biotope

Œdicnème criard

Burhinus oedicnemus

Lieux plats, secs et dénudés, dunes, champs, vignes, berges des fleuves

DO1 PN3 NT R OUI -



Ph. : M. Briola/Biotope

Milan noir

Milvus migrans

Pentes boisées et prairies près de l'eau

DO1 PN3 LC C NON -



Ph. : J. Tranchard/Biotope

Petit Gravelot

Charadrius dubius

Bancs sableux des cours d'eau, sablières, remblais, lieux caillouteux, marais salants, littoral

- PN3 LC AR OUI -



Ph. : O. Larrey/Biotope

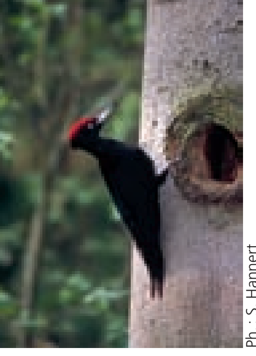
Petit-duc scops

Otus scops

Lieux boisés et dégagés en mosaïque

- PN3 LC R OUI -





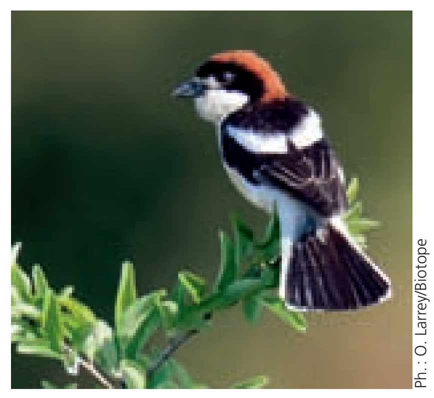
Ph. : S. Hannert

Pic noir

Dryocopus martius

Vieilles forêts mixtes ou feuillues

DO1 PN3 LC AR NON -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Pie-grièche à tête rousse
Lanius senator

Lieux ras parsemés d'arbres, vergers, allées d'arbres, bosquets

-	PN3	NT	R	OUI	-


Ph. : O. Larrey/Biotope

Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio

Lieux ras parsemés de buissons épineux, friches, prairies, talus

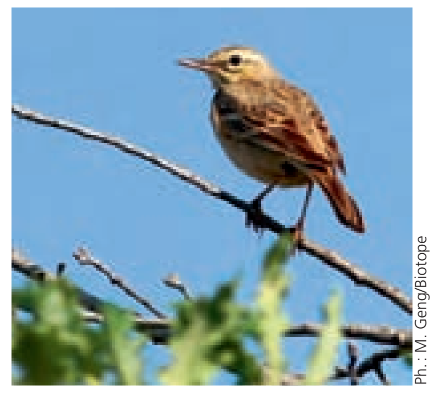
DO1	PN3	LC	AR	OUI	-


Ph. : J. Gifford

Pigeon colombin
Columba oenas

Vieilles forêts claires, parcs boisés, falaises, dunes, friches, champs

-	-	LC	TR	OUI	-


Ph. : M. Geng/Biotope

Pipit rousseline
Anthus campestris

Lieux sableux et caillouteux sans arbres, landes, dunes

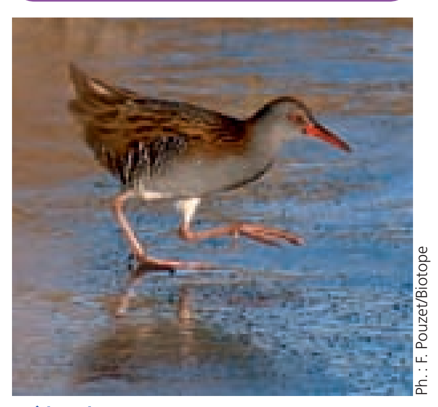
DO1	PN3	LC	R	OUI	-


Ph. : O. Larrey/Biotope

Pouillot ibérique
Phylloscopus ibericus

Clairières et lisières, haies, bosquets

-	PN3	V	TR	OUI	-


Ph. : F. Pouzet/Biotope

Râle d'eau
Rallus aquaticus

Marais, berges à végétation haute, aulnaies-saulaies

-	-	I	AR	NON	-


Ph. : V. Rufray/Biotope



Rougequeue à front blanc
Phoenicurus phoenicurus

Forêts feuillues claires, lisières, haies, vergers, jardins et parcs

-	PN3	LC	AR	NON	-



Rousserolle effarvatte
Acrocephalus scirpaeus

Roselières


Ph. : A. Chapuis/Biotope

-	PN3	LC	R	OUI	-


Ph. : L. Spanneut

Spatule blanche
Platalea leucorodia

Baies, estuaires, lagunes, étangs et marais

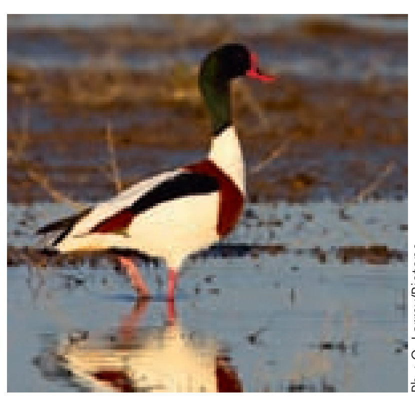
DO1 PN3 V TR OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Sterne pierregarin
Sterna hirundo

Plages, berges et îlots sableux des fleuves

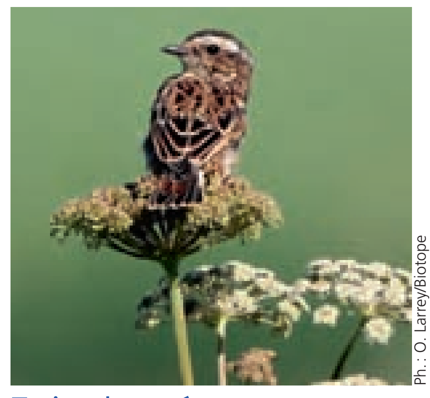
DO1 PN3 LC TR OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Tadorne de Belon
Tadorna tadorna

Côtes sableuses, estuaires, vasières

- - LC TR OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Tarier des prés
Saxicola rubetra

Prairies humides, marais à grandes herbes, talus herbeux

- PN3 V TR NON -


Ph. : C. Pastor

Torcol fourmilier
Jynx torquilla

Lieux ouverts avec bosquets, boisements et vergers

- PN3 NT AR OUI -


Ph. : G. Tavan/Biotope

Vautour fauve
Gyps fulvus

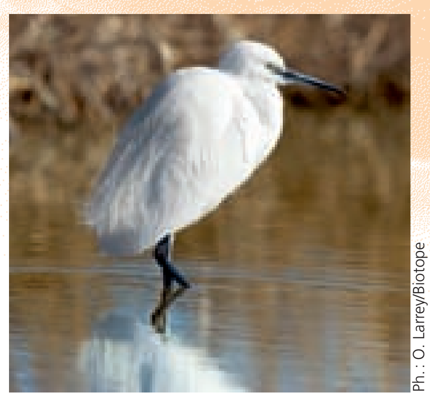
Larges vallées des montagnes, falaises

DO1 PN3 LC AR OUI -


Autres espèces protégées rencontrées :

Accenteur mouchet, Bouscarle de Cetti, Bouvreuil pivoine, Bruant proyer, Chouette effraie, Cisticole des joncs, Épervier d'Europe, Fauvette grisette, Gros-bec casse-noyaux, Héron cendré, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Mésange noire, Moineau friquet, Mouette rieuse

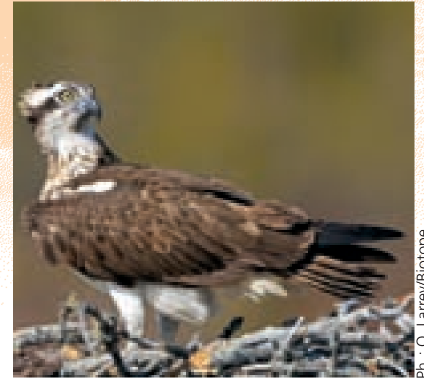
Les oiseaux migrateurs et hivernants


Ph. : O. Larrey/Biotope

Aigrette garzette
Egretta garzetta

Marais, lagunes, bord des étangs, lacs et fleuves

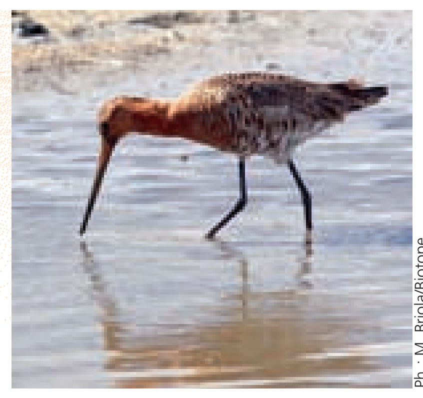
DO1 PN3 NE AR OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Balbuzard pêcheur
Pandion haliaetus

Lacs, étangs et grands cours d'eau bordés de vastes forêts

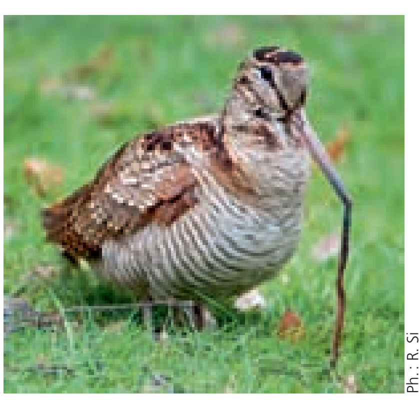
DO1 PN3 NE R OUI -


Ph. : M. Briola/Biotope

Barge à queue noire
Limosa limosa

Prés et zones humides près d'étangs, vasières des baies et estuaires

- - - TR OUI -


Ph. : R. Si

Bécasse des bois
Scolopax rusticola

Forêts mixtes claires et humides bordées de prés, haies, landes

- - - AR NON -



Bécasseau cocorli
Calidris ferruginea

Vasières en bord de mer, d'étangs et de lacs

Les marais d'Orx constituent une étape migratoire pour ce limicole qui ne fait que passer sur notre territoire.


Ph. : O. Larrey/Biotope

- PN3 - TR NON -



Ph. : M. Geng/Biotope

Bécasseau de Temminck

Calidris temminckii

Vasières en bord de mer et d'étangs

- PN3 - OCC NON -



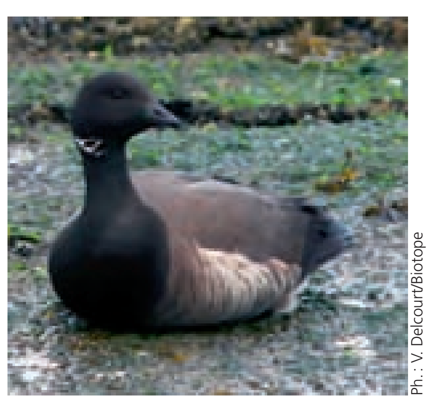
Ph. : M. Briola/Biotope

Bécassine des marais

Gallinago gallinago

Prairies humides, tourbières, marais, bords d'étangs

- - - AR NON -



Ph. : V. Delcourt/Biotope

Bernache cravant

Branta bernicla

Baies, estuaires et vasières

- PN3 AS OCC NON -



Ph. : O. Larrey/Biotope

Bruant jaune

Emberiza citrinella

Prairies et champs entrecoupés de haies et buissons, landes, lisières

- - NA - - -



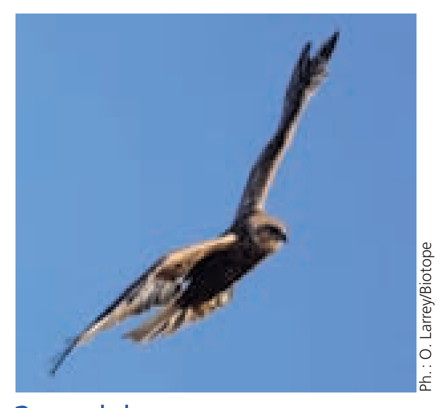
Ph. : O. Larrey/Biotope

Busard cendré

Circus pygargus

Champs de céréales, prairies, abords des marais

DO1 PN3 - AR NON -



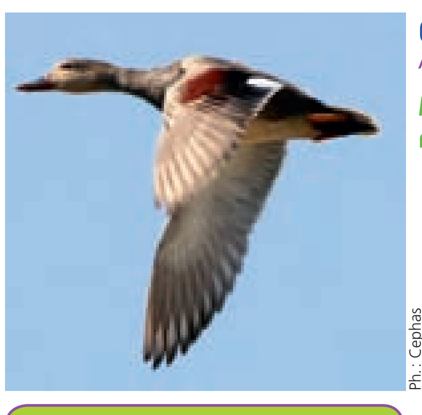
Ph. : O. Larrey/Biotope

Busard des roseaux

Circus aeruginosus

Roselières des marais ou bordant les étangs et lacs

DO1 - NE AR NON -



Ph. : Cephas

Canard chipeau

Anas strepera

Marais, lacs et étangs même saumâtres

- - LO AR OUI -



Canard pilet

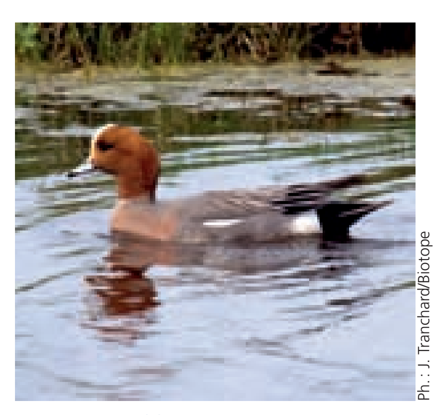
Anas acuta

Baies, estuaires et vasières



Ph. : V. Delcourt/Biotope

- - - AR NON -

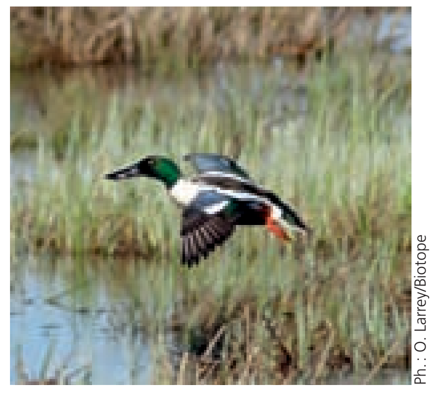


Ph. : J. Tranchard/Biotope

Canard siffleur
Anas penelope

Vasières, estuaires, marais salants, prairies humides

- - - AR OUI -

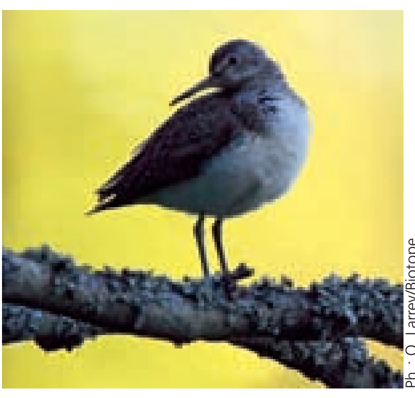


Ph. : O. Larrey/Biotope

Canard souchet
Anas clypeata

Marais, lacs et étangs même saumâtres

- - - AR OUI -

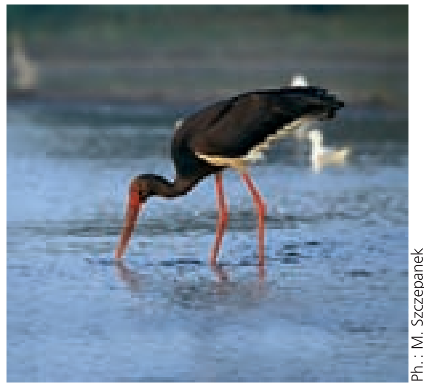


Ph. : O. Larrey/Biotope

Chevalier culblanc
Tringa ochropus

Berges vaseuses des étangs, marais, rivières, lagunes

- - - AR OUI -



Ph. : M. Szczepanek

Cigogne noire
Ciconia nigra

Vieilles forêts feuillues parsemées de milieux aquatiques

DO1 PN3 - AR NON -



Ph. : O. Larrey/Biotope

Combattant varié
Philomachus pugnax

Vasières des étangs et lacs, prairies humides

DO1 - NE AR OUI -



Ph. : M.-A. Bouchet/Biotope

Cygne tuberculé
Cygnus olor

Lacs, étangs, larges cours d'eau, lagunes

- PN3 NE R NON -



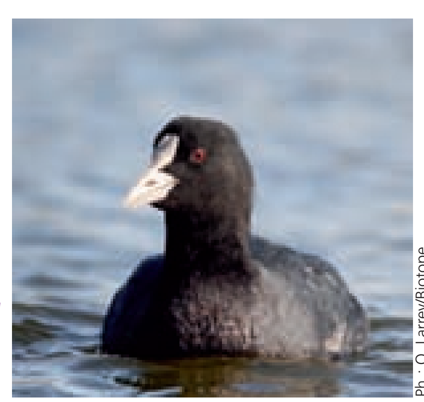


Ph. : M. Briola/Biotope

Faucon émerillon
Falco columbarius

Plaines cultivées, marais, landes et rivages

DO1 PN3 V R NON -

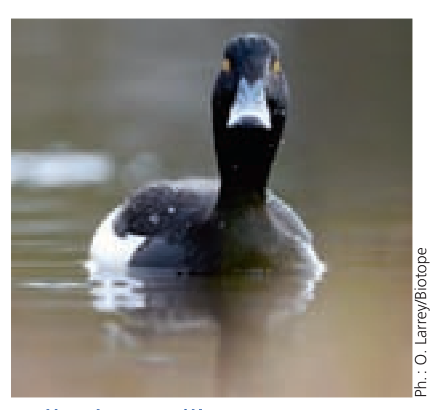


Ph. : O. Larrey/Biotope

Foulque macroule
Fulica atra

Plans d'eau et cours d'eau lents riches en végétation

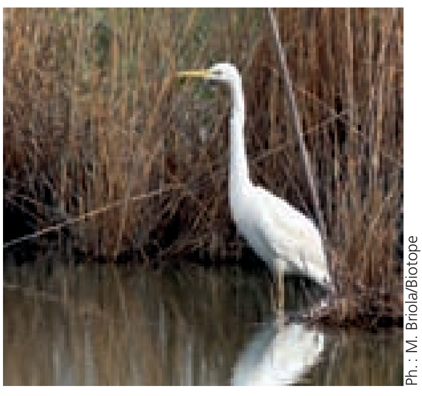
- - - AR NON -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Fuligule morillon
Aythya fuligula

Étangs, lacs, cours d'eau lents, gravières, parfois eaux côtières

- - - AC OUI -

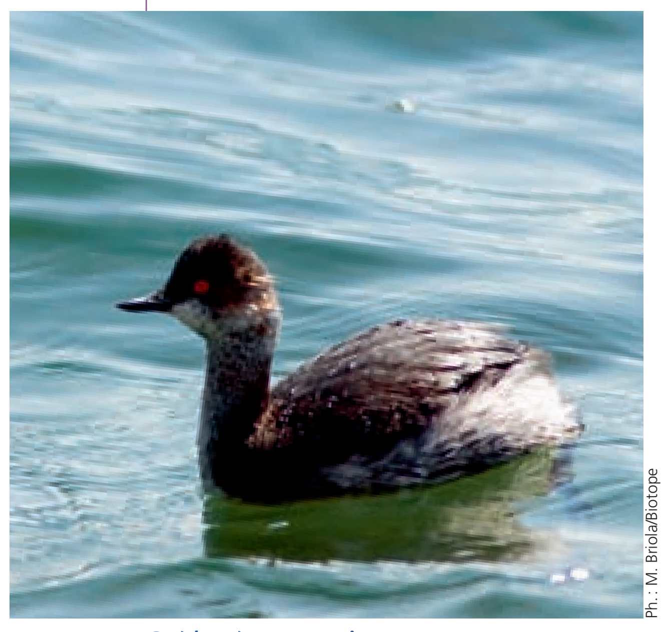

Ph. : M. Briola/Biotope

Grande Aigrette
Egretta alba

Marais, lagunes, bord des étangs, lacs et fleuves

DO1 PN3 V AR NON -

Les barthes de l'Adour constituent autant une halte migratoire qu'un lieu d'hivernage pour le plus sociable de tous les grèbes.


Ph. : M. Briola/Biotope

Grèbe à cou noir
Podiceps nigricollis

Plans d'eau riches en végétation, eaux côtières abritées

- PN3 - TR NON -

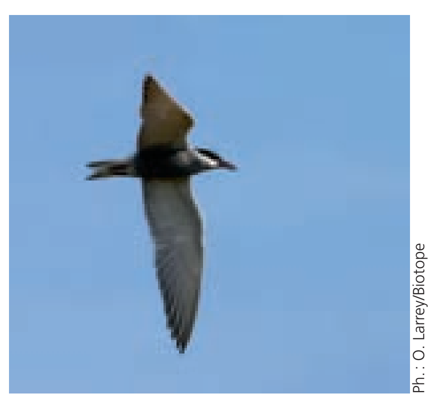

Ph. : O. Larrey/Biotope

Grue cendrée
Grus grus

DO1 PN3 AS C OUI -

Grandes cultures et prairies près de vastes plans d'eau

Ce grand migrateur repéré à son vol en « V » hiverne sur le camp du Poteau entre novembre et mars.



Ph. : O. Larrey/Biotope

Guifette moustac
Chlidonias hybridus

Étangs peu profonds et marais

DO1 PN3 - R NON -

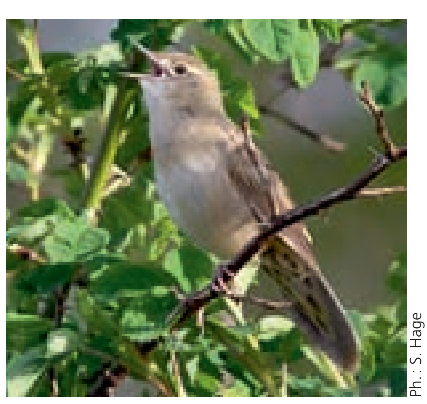


Ph. : F. Pouzet/Biotope

Guifette noire
Chlidonias niger

Étangs peu profonds et marais ; eaux côtières

DO1 PN3 - R OUI -



Ph. : S. Hage

Locustelle tachetée
Locustella naevia

Lieux humides ou secs à hautes herbes, parsemés de buissons et d'arbustes

- PN3 - AC NON -

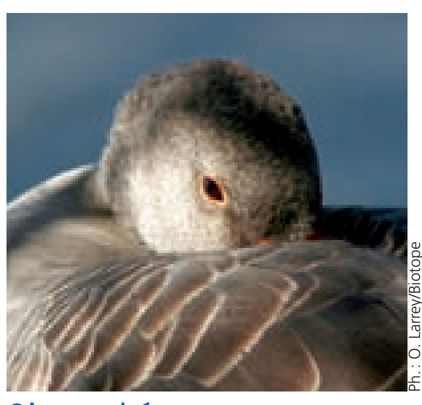


Ph. : M. Geng/Biotope

Milan royal
Milvus milvus

Bois entrecoupés de prés, champs et zones humides

DO1 PN3 NE AR OUI -



Ph. : O. Larrey/Biotope

Oie cendrée
Anser anser

Marais, prairies humides, champs près de plans d'eau, estuaires

- - AS R OUI -



Ph. : P. Cannesson/Biotope

Phragmite aquatique
Acrocephalus paludicola

Marais à végétation haute

DO1 PN3 NE TR NON -



Ph. : O. Larrey/Biotope



Pie-grièche méridionale
Lanius meridionalis

Lieux ouverts secs piquetés de buissons et d'arbres, champs, friches, vignes

- PN3 V TR NON -



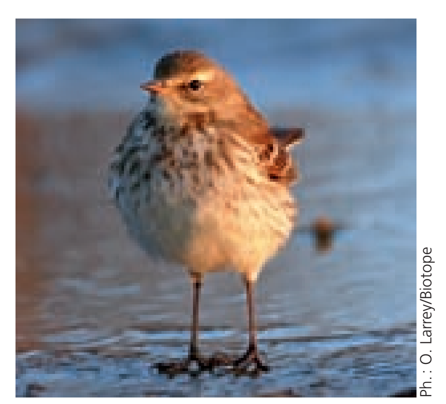
Pigeon ramier
Columba palumbus

Bois clairs, lisières, parcs et jardins boisés près de champs



Ph. : O. Larrey/Biotope

- - - AC NON -


Ph. : O. Larrey/Biotope

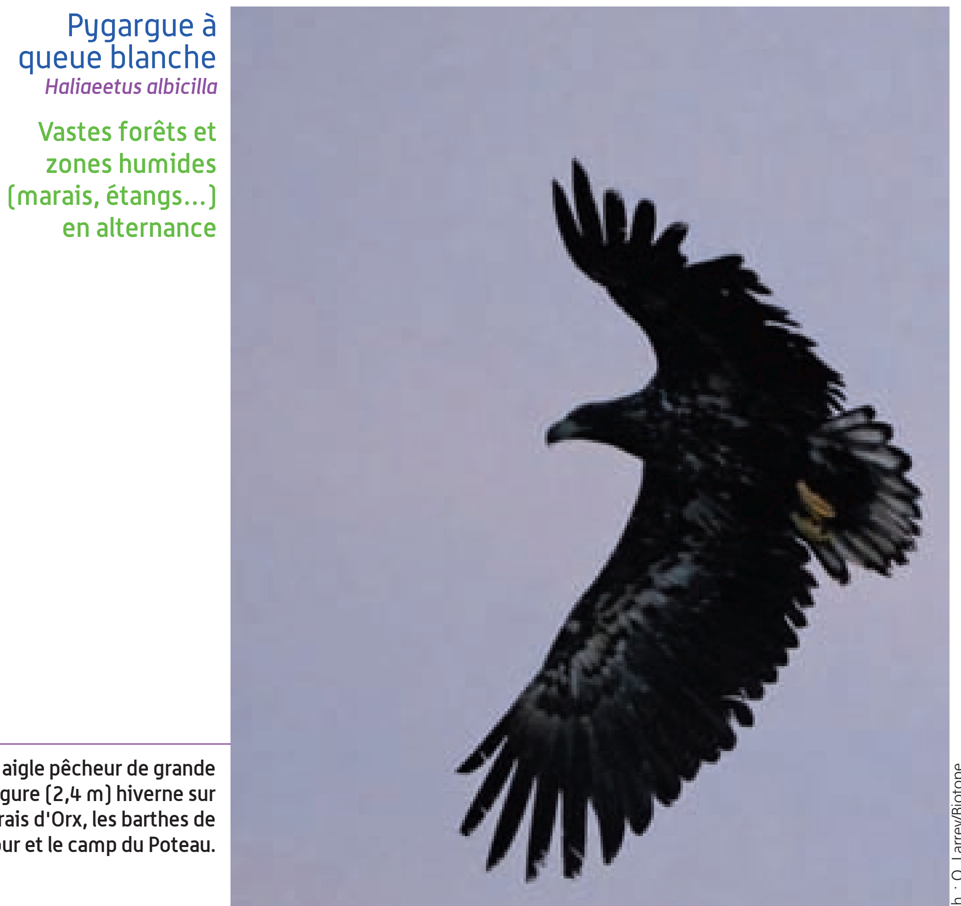
Pipit spioncelle
Anthus spinoletta

Prairies humides, rivages marins, bords des eaux douces et saumâtres

- PN3 - R NON -

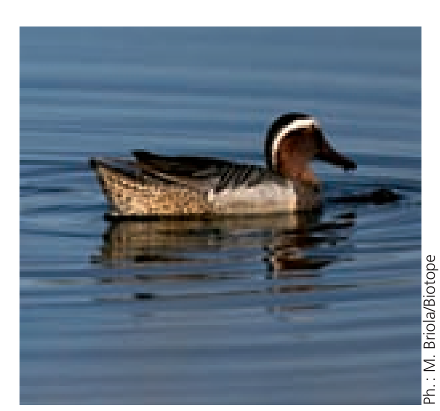
Pygargue à queue blanche
Haliaeetus albicilla

Vastes forêts et zones humides (marais, étangs…) en alternance


Ph. : O. Larrey/Biotope

Cet aigle pêcheur de grande envergure (2,4 m) hiverne sur les marais d'Orx, les barthes de l'Adour et le camp du Poteau.

DO1 PN3 V TR OUI -


Ph. : M. Briola/Biotope

Sarcelle d'été
Anas querquedula

Étangs, lacs et marais

- - - R OUI -


Ph. : O. Larrey/Biotope

Sterne hansel
Sterna nilotica

Côtes sableuses, lagunes, estuaires, marais côtiers

DO1 PN3 - OCC NON -


Ph. : V. Delcourt/Biotope

Sterne naine
Sterna albifrons

Littoral et rives des grands cours d'eau

DO1 PN3 - R OUI -

Autres espèces protégées rencontrées :
Goéland pontique, Héron garde-bœufs

Les mammifères

Si l'on pense souvent aux mammifères terrestres tels les rongeurs, insectivores ou petits carnivores, les mammifères volants demeurent encore largement méconnus du grand public. Les chauves-souris sont toutefois très présentes dans le Sud-Ouest (31 espèces sur les 34 recensées en métropole). Elles y trouvent des conditions favorables à leur développement, de par la présence de nombreuses cavités naturelles (troncs creux des vieilles forêts, grottes en milieu calcaire) ou artificielles (anciennes carrières et mines, habitations traditionnelles). Les mammifères semi-aquatiques comme le Vison d'Europe, la Loutre et le Desman des Pyrénées restent également très menacés et font l'objet d'un plan national d'actions, au même titre que les chauves-souris.



Ph. : C. Konig

Campagnol fouisseur

Arvicola scherman

Prairies humides

- - NT AR OUI NON



Loutre d'Europe

Lutra lutra

Eaux courantes et stagnantes, saumâtres ou côtières

DH2/4 PN2 LC TR OUI NON

Après avoir bien failli disparaître, cet animal emblématique recolonise les zones humides, comme en vallée de l'Avance.



Ph. : M. Briola/Biotope



Ph. : F. Larrey/ Regard du Vivant

Martre des pins

Martes martes

Forêts de conifères ou mixtes

- - LC AR OUI NON



Ph. : C. Konig

Musaraigne aquatique

Neomys fodiens

Berges riches en végétation des eaux courantes et stagnantes

- PN2 LC AR OUI NON



Ph. : Andrewlves

Vison d'Europe

Mustela lutreola

Marais, berges riches en végétation de cours d'eau et d'étangs

DH2/4 PN2 E TR OUI OUI

La région aquitaine constitue l'ultime bastion en Europe de l'Ouest de ce rarissime Mustélidé semi-aquatique.

Les chauves-souris


Ph. : J. Tranchard/Biotope

Barbastelle
Barbastella barbastellus

Lieux boisés, vergers, parcs, villages

DH2/4 PN2 LC AC OUI NON


Ph. : V. Rufray/Biotope

Grande Noctule
Nyctalus lasiopterus

Forêts, lieux anthropisés

DH4 PN2 DD R OUI NON


Ph. : T. Luzzato/Biotope

Grand Murin
Myotis myotis

Forêts claires, parcs, friches buissonnantes près d'édifices et de grottes

DH2/4 PN2 LC TR OUI NON

La grotte de Borie (Tarn-et-Garonne) constitue un site de mise bas de cette imposante chauve-souris (35-45 cm d'envergure).


Ph. : F. Pouzet/Biotope

Le plus grand rhinolophe européen est mentionné près de Roquefort, au niveau de la grotte et du vallon du Cros.

Grand Rhinolophe
Myotis myotis

Lieux boisés près d'habitations et de grottes

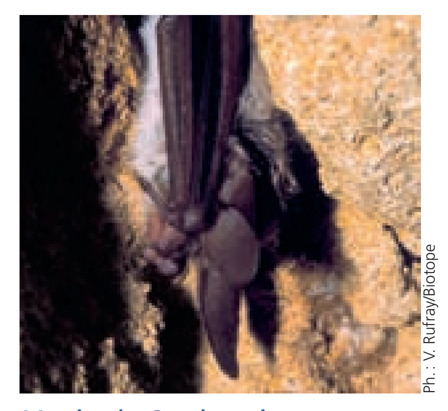
DH2/4 PN2 NT AR OUI NON


Ph. : F. Pouzet/Biotope

Minioptère de Schreibers
Miniopterus schreibersii

Lieux dégagés près de grottes

DH2/4 PN2 V AR OUI OUI

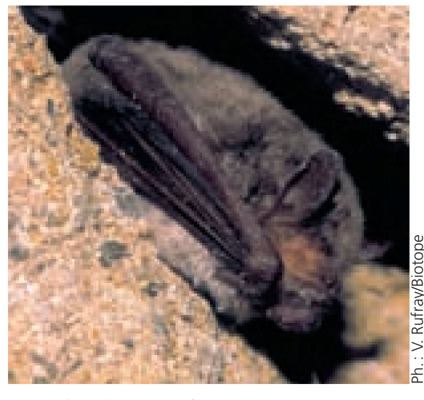


Ph. : V. Rufray/Biotope

Murin de Bechstein
Myotis bechsteinii

Vieilles forêts feuillues, parcs, petits bois

DH2/4 PN2 NT AR OUI NON



Ph. : V. Rufray/Biotope

Murin de Daubenton
Myotis daubentonii

Étendues d'eau libre, lieux boisés près de l'eau

DH4 PN2 LC TC NON NON



Ph. : V. Rufray/Biotope

Murin à oreilles échancrées
Myotis emarginatus

Lieux boisés et buissonnants, parcs

DH2/4 PN2 LC AR OUI NON



Ph. : V. Rufray/Biotope

Murin de Natterer
Myotis nattereri

Lieux boisés et agricoles extensifs en mosaïque, près de l'eau, parcs, vergers

DH4 PN2 LC AC OUI NON



Ph. : L. Arthur

Noctule commune
Nyctalus noctula

Forêts claires, bosquets, parcs, jardins, villages

DH4 PN2 NT R OUI NON



Ph. : L. Arthur

Noctule de Leisler
Nyctalus leisleri

Forêts claires, bosquets, parcs, jardins, villages

DH4 PN2 NT AR OUI NON

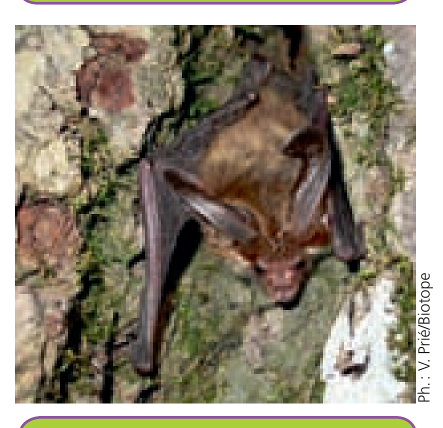


Ph. : V. Prié/Biotope

Oreillard gris
Plecotus austriacus

Lieux boisés et dégagés en mosaïque, bosquets, parcs, jardins, villages

DH4 PN2 LC R OUI NON



Ph. : V. Prié/Biotope

Oreillard roux
Plecotus auritus

Lieux boisés et dégagés en mosaïque, bosquets, parcs, jardins, villages

DH4 PN2 LC AR OUI NON



Ph. : J. Tranchard/Biotope

Petit Rhinolophe
Rhinolophus hipposideros

Lieux boisés et dégagés en mosaïque, près de grottes et d'édifices

DH2/4 PN2 LC AC OUI NON



Ph. : T. Disca/Biotope

Pipistrelle de Nathusius
Pipistrellus nathusii

Lieux boisés riches en plans d'eau, mares ou tourbières, grands cours d'eau

DH4 PN2 NT R OUI NON



Ph. : L. Arthur

Pipistrelle pygmée
Pipistrellus pygmaeus

Lieux boisés près d'étangs, de lacs et grandes rivières

DH4 PN2 LC R OUI NON



Ph. : V. Rufray/Biotope

Les grottes des Fées et de l'Hermitage en Lot-et-Garonne sont fréquentées par cette curieuse chauve-souris au nez en fer-à-cheval.

Rhinolophe euryale
Rhinolophus euryale

Lieux boisés et bocagers calcaires en mosaïque





Ph. : V. Rufray/Biotope

Vespère de Savi
Hypsugo savii

Lieux semi-ouverts calcaires, falaises, gorges rocheuses, villes

DH4 PN2 LC R OUI NON

Autres espèces protégées rencontrées :
Desman des Pyrénées, Écureuil roux, Genette, Hérisson d'Europe, Molosse de Cestoni, Murin d'Alcathoe, Musaraigne de Miller, Muscardin, Petit Murin, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl

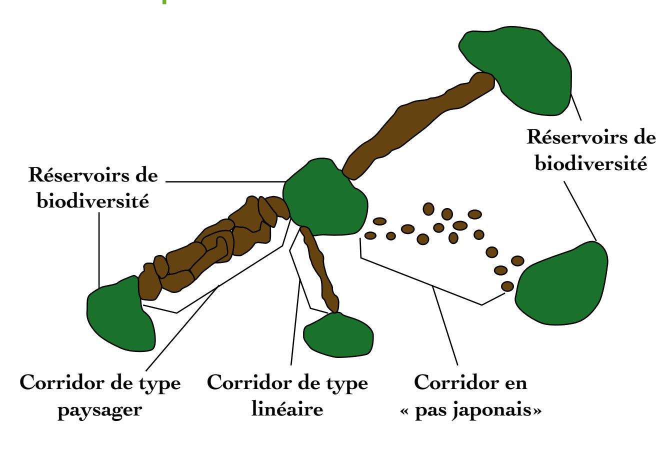
Index des noms d'espèces

- La flore
- Les invertébrés
- La faune aquatique
- Les amphibiens et les reptiles
- Les oiseaux
- Les mammifères

Préserver les espèces c'est aussi…
… la **Trame verte et bleue**

La trame verte et bleue (TVB), l'un des engagements du Grenelle de l'Environnement, est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer.
Le développement des activités humaines, l'urbanisation, les projets d'infrastructures de transports se traduisent par une consommation et une fragmentation des espaces naturels.
Pour assurer la protection de la biodiversité, il est donc essentiel de définir la trame verte et bleue. Les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées se sont donc engagées dans cette démarche, en partenariat avec les services de l'État compétents (DREAL), à travers l'élaboration des Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE).
Dans le cadre du GPSO, RFF réalise par ailleurs une étude spécifique TVB pour assurer la prise en compte des enjeux identifiés et la transparence écologique de la future infrastructure. Cette étude est importante pour répondre aux objectifs écologiques, paysagers et socio-économiques de la TVB ; elle vise ainsi à mettre en évidence puis à hiérarchiser le réseau de réservoirs biologiques et de corridors existants, à identifier les conflits en lien avec le projet, et enfin à déterminer les pistes d'actions pour rétablir les continuités écologiques.

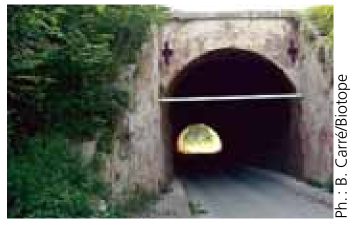
Les composantes de la trame verte et bleue



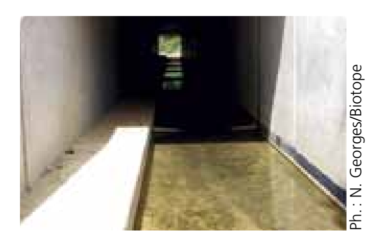
La TVB : des objectifs écologiques, mais aussi paysagers et socio-économiques

- *maintenir, améliorer ou recréer les liaisons entre milieux naturels, en milieux urbain et rural ;*
- *permettre le déplacement des espèces ;*
- *préserver la nature patrimoniale et ordinaire ;*
- *améliorer le cadre de vie et la qualité paysagère ;*
- *favoriser un aménagement durable des territoires dans le respect des enjeux socio-économiques.*

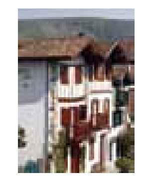

Ph. : RFF/Photo Lab Services
Passage à faune au-dessus d'une voie ferrée.


Ph. : B. Carré/Biotope
Passage à faune destiné aux espèces terrestres, situé sous une infrastructure de transport.

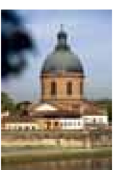

Ph. : P. Evrard
Crapauduc en bord de route (passage le plus souvent souterrain permettant aux amphibiens de rallier leurs milieux de vie en évitant les obstacles linéaires d'origine humaine tels que murs, routes, voies ferrées…).


Ph. : N. Georges/Biotope
Passage à faune destiné surtout aux espèces aquatiques, situé sous une infrastructure de transport.

Document imprimé sur papier labellisé PEFC avec des encres végétales.





www.gpso.fr

Réseau Ferré de France - Mission Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest

89 quai des Chartrons - CS 80004 - 33070 Bordeaux Cedex - Tél. 05 56 93 54 00 - Fax. 05 56 93 54 27

2, esplanade Compans-Caffarelli - 31000 Toulouse - Tél. 05 34 44 10 60 - Fax. 05 34 44 10 66

